

BIOT

www.biot.fr /// trimestriel hiver 2019

INFOS

VOTRE MAGAZINE D'INFORMATION MUNICIPALE



DOSSIER SPÉCIAL

LE COMPTOIR CITOYEN,
INVENTONS ENSEMBLE LA CITOYENNETÉ DE DEMAIN



Chers Biotaises et Biotois,

Une année de plus partagée ensemble, et comme les précédentes, une année intense. Nous élus, avons une part dans cette intensité car le mandat avance et nous avons à cœur de réussir les projets pour lesquels nous nous sommes investis. Tout cela dans une conjoncture sociale et financière difficile et avec des administrés légitimement exigeants.

A ce point du mandat, vous connaissez mon engagement pour un service public de qualité dans une gestion financière maîtrisée.

2017 a été une année d'accélération des actions du mandat avec des améliorations majeures sur le suivi des travaux et l'organisation interne. 2018 a été une année de consolidation. 2019 sera l'année de la concrétisation.

D'abord, la concrétisation des grands travaux que nous avons amorcés, avec la réalisation de l'aménagement paysager des Bâchettes, la rénovation de la place des Arcades... Si vous ne l'avez pas encore vue, je vous invite à vous aventurer sur la place de l'Eglise dans le village pour profiter de la magnifique réfection de la calade. Bien sûr, cette période de travaux peut être gênante. Mais existe-t-il des travaux qui n'apportent aucune nuisance ? OUI : ceux que l'on ne fait pas !

Je suis tout de même heureuse que les équipements choisis permettent dès l'année prochaine d'améliorer et d'embellir nos espaces publics dont certains sont attendus depuis plus de 30 ans !

Ensuite, la concrétisation d'une nouvelle relation aux administrés, tournée vers l'écoute, la proximité, la création d'un nouveau vivre ensemble. Cette relation, nous l'avons renforcée l'an dernier en créant le Comptoir citoyen, et nous la voulons toujours plus riche, toujours plus ouverte, car ce qui est le plus fort dans la mission d'élu reste le contact avec vous, avec les Biotois.

C'est pourquoi, j'ai le plaisir de vous inviter à nous retrouver ensemble lors de la traditionnelle cérémonie des vœux à la population qui aura lieu le Vendredi 11 janvier à 18h30 au complexe sportif Pierre Operto. Cette soirée sur le thème « Les Biotois à l'honneur ! » sera l'occasion, sous une forme nouvelle, de mettre en lumière des Biotois qui œuvrent pour la commune, pour les autres, et bien d'autres surprises.

Enfin, pour que cette année soit source d'inspiration, je vous rappelle un adage de Gandhi qui dit « Sois le changement que tu veux pour le monde ».

Avec panache et sérénité, agissons,
Soyons le changement,
#climat

Guilaine Debras
Maire de Biot
Vice-présidente de la CASA

SOMMAIRE

L'ACTU P.4

Tout savoir sur les Obligations Légales de Débroussaillage (OLD)
L'État civil à votre service
Retour sur l'enquête mobilité

CONSEIL MUNICIPAL P.11

Investir dans le silver tourisme

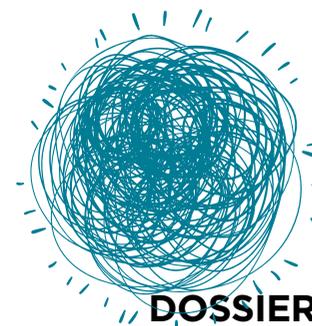
TRIBUNE LIBRE P.13

VUE D'EN HAUT P.14

La campagne citoyenne 1,2,3 déchet en chiffres

ON A TESTÉ POUR VOUS P.17

Le plogging !



DOSSIER SPÉCIAL P.18

Le Comptoir citoyen, inventons ensemble la citoyenneté de demain

VOS QUARTIERS P.29

Zoom sur... les travaux d'aménagement paysager des Bâchettes
L'école Olivari fait peau neuve

SOCIÉTÉ P.33

Les cantines scolaires : le restaurant des enfants
Le mimosa ensoleille le village au cœur de l'hiver



BIOT, LA CRÉATIVE P.39

L'Espace des Arts et de la Culture
Science et culture pour tous
Musée national Fernand Léger

SPORT P.44

Cultures et sports irlandais à l'honneur
Ça trail à Biot !

NOUVEAU À BIOT P.46

CONSEILS DE LECTURE P.47

CARNET P.47

AGENDA P.48



MAGAZINE D'INFORMATION
édité par la Ville de BIOT

Directeur de la publication et
de la rédaction
Guilaine Debras, Maire de Biot

Conception / Infographie / Mise en page
Magali Hynes

Rédaction
Florent Onimus

Contact : 04 92 91 55 95
www.biot.fr - communication@biot.fr

Impression
Trulli - Imprimé en 7000 exemplaires
N°ISNN : 1250-7415

Photos
Nicolas Soquet, Istockphotos

Remerciements
Associations biotoises - Services Municipaux

Dans le cadre du développement durable, notre
imprimeur est labellisé Imprim'vert® et respecte les
normes PEFC® (forêts durablement gérées).

TOUT SAVOIR SUR LES OBLIGATIONS LÉGALES DE DÉBROUSSAILLEMENT (OLD)

LES OBLIGATIONS LÉGALES DE DÉBROUSSAILLEMENT (OLD), C'EST MAINTENANT !



Pourquoi débroussailler ?

Pendant la période estivale, le risque incendie est très important. Les Obligations Légales de Débroussaillage (OLD) imposent de réduire le volume de végétation combustible autour des bâtiments pour assurer sa protection et celle de sa maison, diminuer le risque de propagation et l'intensité du feu, faciliter l'intervention des sapeurs-pompiers et protéger les milieux naturels, notamment les forêts.

Qui est concerné ?

A Biot, toute la commune est concernée à l'exception du village et de la plaine de la Brague.

Les propriétaires doivent débroussailler sur leur propre terrain et sur 50 à 100 m autour si leur bien se situe dans ou en limite d'une zone naturelle non construite.

À quelle période ?

Les travaux doivent commencer en hiver, lorsque le risque est faible pour se mettre en sécurité avant l'été.

Que faire de vos déchets végétaux ?

Des solutions existent pour vos déchets végétaux :

- le broyage-paillage

Le broyage permet de réduire considérablement le volume des déchets verts issus de la taille et de l'élagage pour en faciliter le transport et la réutilisation sous forme de paillage. L'association AVIE dispose d'une équipe qui peut nettoyer votre jardin. Plus d'infos : www.avie06.com ou 04 93 65 29 88.

- L'éco-pâturage, un débroussaillage écologique et économique

L'éco-pâturage consiste à faire paître des herbivores sur votre terrain, ce qui permet un entretien à moindre coût et respectueux de l'environnement.

Plus d'infos sur biot.fr ou contactez le Service Réseaux et Risques Naturels : old@biot.fr ou 04 93 65 12 21.

LA VILLE DÉBROUSSAILLE AUSSI !

La ville de Biot a également de terrains à entretenir. En 2018, de nombreux chantiers ont été réalisés : École du Moulin neuf, chemin de Vallauris, ancien chemin de Biot à Grasse, Soulières. D'autres actions sont programmées pour 2019.

ATTENTION LA PRÉFECTURE ORGANISE DES CONTRÔLES !

La Préfecture effectue régulièrement des contrôles sur Biot dans les zones à risque. Un propriétaire dont la parcelle est exposée au risque incendie recevra une mise en demeure si elle n'est pas conforme. En cas d'infraction, des amendes s'appliquent pouvant aller jusqu'à 30 €/m².



LA VILLE DE BIOT VOUS ACCOMPAGNE

Afin d'accompagner au mieux l'ensemble de la population dans sa gestion des OLD, la ville de Biot prend en charge des prestations de conseil en lien avec l'ONF pour le marquage des arbres. Des contrôles à vocation pédagogique sont organisés par le service Risques naturels, la Police municipale et l'ONF, avec de plus en plus de résultats conformes sur l'ensemble de la commune.

Dans un souci de solidarité de quartier et d'économies d'échelle, la ville peut vous accompagner dans la mutualisation de vos OLD entre voisins.

RÉUNION PUBLIQUE animée par l'Office National des Forêts
Jeudi 7 février à 18h30 à la Salle Gilar-di, Complexe Sportif Pierre Operto.

DONNONS UNE SECONDE VIE À NOS SAPINS !

L'opération **Donnons une seconde vie à nos sapins !** est à nouveau reconduite par Univalom.

Cette année, les particuliers peuvent déposer leurs sapins du 1^{er} au 17 janvier, sans décoration ni neige artificielle, au **Pré de Bagneux** (parking sur le Chemin des Combes, au pied du village en face du stade) - dans la zone qui sera délimitée par barrières et affichage.

Depuis la première édition en janvier 2016, une centaine de sapins de Noël ont été broyés chaque année à Biot. Le broyat sera utilisé en paillage sur les espaces verts municipaux.

ENVINEIGE, LA NAVETTE EST DE RETOUR !

La Navette des Neiges reprend la route du 2 janvier au 24 février 2019.

Simple et pratique, cette navette permet de voyager avec son matériel de ski et d'être déposé aux pieds des pistes, sans problème de stationnement.

D'Antibes à Gréolières-les-neiges en 1h35. Bon ski !

Tarif : 5€ seulement (tarif pour 1 personne et 1 enfant de moins de 18 ans).

Accessible sur réservation téléphonique, jusqu'à la veille du départ au 04 93 42 40 79.



TESTER LE POTENTIEL SOLAIRE DE VOTRE LOGEMENT

Dans le cadre de son Plan Climat, la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis a créé une plateforme en ligne qui permet de tester le potentiel solaire de sa toiture.

COMMENT ÇA MARCHE ?

- Rendez-vous sur : casa.insunwetrust.solar
- Rentrez votre adresse
- Vous découvrirez alors votre potentiel solaire

Vous pourrez également effectuer une simulation financière sur une durée de 20 ans pour l'installation de panneaux solaires, demander un devis gratuit, échanger avec des experts et être mis en relation avec des entreprises locales labellisées. Indicatif et gratuit, cet outil sera bientôt complété par des informations réglementaires sur les règles d'urbanisme en vigueur dans la commune pour ce type d'installation.





L'ÉTAT CIVIL À VOTRE SERVICE !

Le service de l'Etat civil, installé en Mairie annexe à Saint-Philippe vous accueille du lundi au vendredi de 8h30 à 17h en continu. Pour les cartes d'identité et passeport, prendre rendez-vous au 04 92 90 49 10. Fortement sollicité, il traite de nombreuses demandes et accompagne la population en fonction de leur besoin.

LES MISSIONS

Les missions du service sont multiples. Il gère les procédures de demandes de passeports et de cartes d'identité, les changements de prénom, mais aussi l'édition de certificats de vie, le recensement militaire pour les plus de 16 ans, les recherches d'actes d'Etat civil, les dossiers de mariage, les élections et depuis 2017, les PACS.

Seule station biométrique installée sur Sophia Antipolis, le service Etat civil reçoit de nombreuses demandes d'entreprises, notamment pour la fabrication de passeport grand voyageur.

« C'est un service public de proximité, qui reçoit beaucoup de demandes, et qui travaille avec efficacité, toujours à l'écoute des administrés, dans un esprit de bienveillance », note Gérard Vincent, Adjoint délégué à la Population, aux Solidarités et à la Vie associative.

Quelles sont les démarches pour faire sa carte d'identité ou son passeport ?

• **1^{ère} étape :** Créer un compte sur ants.gouv.fr, télécharger, compléter et imprimer le formulaire de demande CERFA.

• **2^{ème} étape :** Prendre rendez-vous avec le service Etat civil, apporter le formulaire et le signer devant l'agent d'Etat civil accompagné des pièces justificatives suivantes :

- 1 photo d'identité à la norme IOS de moins de 6 mois.
- 1 justificatif de domicile aux noms et prénoms de l'intéressé(e) de moins d'un an. Pour les majeurs hébergés :
- 1 justificatif de domicile au nom de l'hébergeant
- 1 pièce d'identité de l'hébergeant

EN CHIFFRES :

En 2017, **942** demandes de passeports
604 demandes de cartes d'identité
Dont près de **30 %** de résidents hors Biot.

- 1 attestation d'hébergement à titre gratuit Pour les mineurs :

- La présence de l'enfant est obligatoire
- 1 pièce d'identité et justificatif de domicile du parent accompagnateur

• **3^{ème} étape :** Le service traite la demande, l'envoi pour fabrication à ANTS et vous contacte lorsque les nouvelles pièces d'identités sont disponibles.

Le délai moyen est de 4 à 5 semaines.

De manière exceptionnelle, **des passeports temporaires** peuvent être réalisés pour des raisons humanitaires, médicales, un décès, ou un besoin professionnel urgent. Les services préfectoraux décident de la délivrance en fonction de la situation.

À SAVOIR

À quelle période renouveler ses pièces d'identité ?

À l'approche des vacances d'été et des fêtes de fin d'année, les demandes étant plus nombreuses, le temps de traitement sera plus long. Privilégiez des périodes plus creuses, comme le printemps ou l'automne.

Peut-on garder ses anciennes pièces d'identité ?

On aimerait garder son passeport périmé rempli de visa des voyages qu'on a entrepris ou sa carte d'identité avec une photo vieille de dix ans. Mais ces documents sont la propriété de l'État et doivent être rapportés pour destruction auprès du service Etat civil.

Durée de validité

Passeport : 10 ans pour les adultes / 5 ans pour les enfants
Carte d'identité : 15 ans pour les majeurs / 10 ans pour les mineurs.



Signature du 1^{er} PACS

COMMENT FAIRE UN PACS ?

« En 2017, lorsque la gestion du PACS a été transférée des tribunaux aux Mairies, nous avons instauré un petit cérémoniel, pour que la signature de cet engagement, simple formalité autrefois, revête plus de sens pour les partenaires. », indique Gérard Vincent. Le Pacte civil de solidarité (Pacs) est un contrat. Il est conclu entre 2 personnes

majeures pour organiser leur vie commune. Les futurs partenaires doivent respecter toutes les conditions suivantes :

- Être majeur (le partenaire étranger doit avoir l'âge de la majorité fixée par son pays),
- Avoir la capacité juridique (un majeur sous curatelle ou tutelle peut se pacser sous conditions),
- Ne pas être déjà marié ni pacsé,

• Ne pas avoir de lien familial direct avec l'autre partenaire.

Vous devez faire enregistrer la déclaration conjointe de Pacs en vous adressant soit à l'officier d'Etat civil (en mairie) de la commune de résidence commune, soit à un notaire.

Pour la déclaration conjointe d'enregistrement du Pacs, les futurs partenaires doivent se présenter en personne et ensemble à l'officier d'Etat civil de la mairie où ils déposent leur Pacs, munis des documents originaux et de leur pièce d'identité en cours de validité. Les futurs partenaires doivent rédiger et signer une convention.

La convention peut être plus complète et préciser les conditions de participation de chacun à la vie commune (régime de l'indivision...).

Les partenaires peuvent utiliser ou non une convention-type.

Une seule convention pour les 2 partenaires doit être rédigée.

Renseignements :

Mairie annexe : 04 92 90 49 10.

RETROUVEZ L'ENSEMBLE DES PIÈCES À FOURNIR SUR BIOT.FR

VOUS VOULEZ CHANGER DE PRÉNOM ?

« Vouloir changer de prénom n'est pas un acte anodin. Nous faisons en sorte de prendre le temps de rencontrer les personnes, d'être à l'écoute, de comprendre leur demande et de les accompagner au mieux. » explique Gérard Vincent.

La demande de changement de prénom est possible si vous justifiez d'un intérêt légitime. Par exemple, si votre prénom ou la jonction entre votre nom et prénom est ridicule ou vous porte préjudice, vous pouvez demander à en changer.

L'adjonction, la suppression ou la modification de l'ordre des prénoms peut également être demandée.

Pour un mineur ou un majeur en tutelle, la demande doit être faite par son représentant légal. Si l'enfant a plus de 13 ans, son consentement est nécessaire.

Vous devez vous rendre à la mairie de votre lieu de résidence ou de votre lieu de naissance.



PENDANT LES TRAVAUX DE LA PLACE DES ARCADES, LES MARIAGES AURONT LIEU DANS LA SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL

7 BIOTOIS NATURALISÉS

Une cérémonie de naturalisation a eu lieu en Préfecture à Nice le vendredi 7 décembre, en présence du sous-Préfet Stéphane Daguin et de M^{me} le Maire. L'occasion pour les sept nouveaux français de partager un moment solennel et républicain.





PRÉVENTION ROUTIÈRE : BEAU SUCCÈS POUR L'OPÉRATION "BIEN VOIR ET ÊTRE VU"

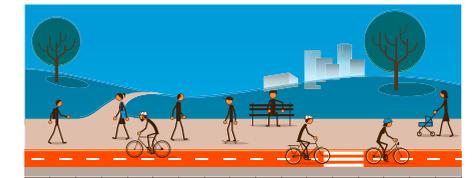
L'opération « Bien voir et être vu » s'est déroulée sur quatre jours pendant les vacances de Toussaint à Biot 3000, l'Espace Saint-Philippe et l'Espace des Arts et de la Culture Henri Carpentier...
Très appréciée, cette initiative de la Police municipale a permis aux usagers de faire contrôler leur véhicule et d'obtenir des infor-

mations précieuses sur son fonctionnement et la réglementation en vigueur. Doté d'un réglephare, les policiers municipaux ont procédé à l'ajustement des optiques, vérifié les pneumatiques, les certificats d'assurance et le contrôle technique. Près de 150 véhicules ont participé à l'opération. Cette opération a permis de constater la

méconnaissance par nombre de conducteur de leur véhicule : 95% ne savaient pas où se trouvait la commande des feux de brouillard, d'autres circulent avec des feux défectueux ou mal réglés. Tous sont repartis avec de bons conseils et une invitation à se mettre en règle. Devant le succès de l'opération, celle-ci sera renouvelée l'an prochain.

RETOUR SUR... L'ENQUÊTE MOBILITÉ

Pendant toute la durée de la campagne citoyenne 1, 2, 3 mobilité, une enquête était ouverte sur la plateforme en ligne Mon Avis citoyen, afin que vous puissiez intervenir sur le sujet. Petit tour d'horizon des résultats de l'enquête.



Le nuage de mots ci-contre, fait apparaître les occurrences les plus nombreuses sur lesquels vous avez réagi.

Le positif pour vous sur la mobilité à Biot

- L'existence de zone piétonne dans le village.
- Les nombreux parkings autour du village et leur gratuité.
- L'extension du parking des Bâchettes à venir
- Les navettes pendant l'été et les manifestations culturelles...



Les moyens de transport que vous utilisez le plus ?

De manière peu surprenante, le moyen de transport le plus utilisé à Biot est la voiture, suivi de la marche et du bus, suivent le co-voiturage, le vélo et l'autostop.



Ce qu'il faut faire ?

- Augmenter le nombre de bus et leurs fréquences notamment le soir.
- Des trottoirs
- Des parkings à vélo
- Plus de connexion vers Saint-Philippe et la Gare.



75 % des sondés veulent une ligne de bus entre Saint-Philippe et le village.

> Des discussions sont engagées avec Envibus afin de créer cette ligne régulière.

Rezo Pouce

Lancé depuis quelques mois, l'autostop organisé s'installe dans la commune. Déjà **22% des personnes le recommande**. Cela montre le vrai besoin de développer de nouvelles formes de mobilité.

QUELLES SONT VOS PROPOSITIONS :

En janvier, la prochaine enquête Mon avis citoyen concernera les incivilités. Votre avis compte !



CAP AZUR LANCE SON PASS ENTREPRENEUR

Le Pôle Métropolitain Cap Azur qui réunit trois Communautés d'Agglomérations (Antibes Sophia Antipolis, Cannes Pays de Lérins, Pays de Grasse) et la communauté de communes Alpes d'Azur a lancé le 18 octobre dernier, la mise en réseau de ses pépinières d'entreprises. L'objectif ? Permettre aux Start up installées sur le territoire de partager leurs informations, de mutualiser les locaux, les financeurs, de créer du co-working afin de renforcer l'attractivité, la compétitivité et l'innovation.





FONDS BARNIER : LES DÉMOLITIONS SE POURSUIVENT

Les démolitions dans le cadre du Fonds Barnier se poursuivent dans la plaine de la Brague. Sur les 16 maisons acquises par la commune, 8 ont été détruites et 5 murées à l'heure actuelle.

Rappel sur le fonds Barnier

Le Fonds Barnier permet à la commune de se faire subventionner pour l'acquisition amiable, la démolition ou la condamnation de biens fortement exposés à un risque naturel majeur. Les parcelles dont la ville devient propriétaire sont inaccessibles.

Le Hameau de la Brague

Devant le souhait des habitants de voir l'ensemble du hameau racheté, la ville est en discussion très avancée avec la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis, l'Agence de l'eau, l'État, le Conseil départemental et le Conseil régional, pour accéder à cette demande.

Les acteurs institutionnels sont actuellement mobilisés pour clôturer la recherche de financement.

Et demain, quels projets d'aménagements?

L'avenir des berges de la Brague est en réflexion. L'objectif est de favoriser la renaturation du site afin de limiter le risque inondation tout en créant des lieux de vie ouverts à tous. La création d'espace de promenade et de jardins partagés est à l'étude. Les services municipaux ont commencé à rencontrer les riverains de certains terrains pour envisager différents projets.



CONSEIL MUNICIPAL

DÉLIBÉRATIONS À LA LOUPE



INVESTIR DANS LE « SILVER TOURISME »

Les seniors, un nouvel eldorado touristique

La Silver économie concentre l'ensemble des produits et services liés aux seniors. Le vieillissement de la population et l'arrivée à la retraite de la génération du baby-boom, en font une clientèle particulièrement prisée et exigeante.

En juin 2017, la ville de Biot a signé une convention avec la Région SUD et la SCIC IMMATERRA afin de mener des études sur le territoire en lien avec cette thématique. 15 acteurs de la commune, associations, commerçants, restaurateurs, hébergeurs artistes, artisans et de simples citoyens souhaitant faire découvrir leur territoire,

se sont regroupés pour proposer une offre touristique valorisant le savoir-vivre biotois, basée sur la coopération entre professionnels. Ce projet bénéficie du soutien de la Région, de l'ADEME et de la CCI Nice Côte d'Azur.



Bien à Biot

Afin de porter ce projet, une association dénommée « Bien à Biot » a été créée préfigurant la constitution d'une société coopérative d'intérêt collectif. L'association "Bien à Biot" a pour objet le développement d'un accueil touristique sur le territoire de la commune pour « partager l'art de vivre de la Côte d'Azur authentique en proposant une solution intégrée de séjours authentiques à Biot » indique Patrick Chagneau, 1^{er} Adjoint au Maire.

Quatre axes de développement ont été identifiés :

- **L'hébergement** : faire séjourner les seniors sur la commune et chez les biotois.
 - **La mobilité** : favoriser l'accès aux différents lieux de vie et d'intérêt du territoire.
 - **L'alimentation** : développer une restauration locale et authentique.
 - **Les animations** : permettre la découverte et la pratique d'activités propres au territoire.
- Afin de soutenir cette initiative, la ville a adhéré à l'association Bien à Biot. La cotisation annuelle s'élève à un montant de 1 000€.

DÉBAT SUR LA RÉVISION DU RÈGLEMENT LOCAL DE PUBLICITÉ

Le Règlement Local de Publicité (RLP) fixe les obligations en matière d'affichage publicitaire sur l'ensemble de la commune. Son objectif est d'encadrer les supports de communication, afin de protéger le patrimoine et le cadre de vie tout en permettant aux entreprises de développer leur visibilité.

Qu'est-ce qui est concerné ?

- Les enseignes (inscriptions, forme ou image apposée sur l'immeuble d'activité),
- Les pré-enseignes (à proximité de l'immeuble d'activité),
- Les affiches et panneaux publicitaires.

Le règlement local de Publicité actuel, datant de 2010, doit être révisé car il ne correspond plus aux règles nationales en vigueur depuis 2012.

Une longue concertation

Initiée en 2016, la révision du règlement local de publicité est un long processus. Pour trouver des solutions équilibrées, qui satisfassent l'ensemble des acteurs, la municipalité a décidé de prendre le temps de la discussion. Cette concertation doit

s'achever en 2019 par l'entrée en vigueur du nouveau RLP et la création de nouvelles signalétiques répondant aux besoins identifiés.

Quelles sont les orientations du nouveau Règlement local de publicité ?

L'ambition est de réduire la densité publicitaire tout en assurant la visibilité des entreprises, notamment route de la mer et sur le secteur de Sophia Antipolis.

Les quartiers d'habitat et les sites remarquables seront préservés. La création d'enseignes de qualité, homogènes, qui s'intègrent dans le paysage dans un souci de développement durable sont privilégiées. La mise en place de totems à l'entrée des pôles d'activités (zones des Prés, Biot 3000...)

permettra une meilleure lisibilité et une vraie harmonie visuelle. Sur Sophia Antipolis, afin de préserver le caractère paysager du site, l'objectif est d'encadrer la dimension et la densité des dispositifs tout en assurant la visibilité des entreprises, gage de leur attractivité.

L'exemple du village : Créer une identité visuelle des enseignes

La valeur architecturale du village est indéniable. Afin de la valoriser, l'objectif est de créer une identité des visuels en harmonisant le type d'enseignes (lettrages découpés ou peints en façade, en potences) les matériaux, l'emplacement, la taille et l'éclairage.



SUBVENTION À LA VILLE DE TRÈBES



La nuit du 14 au 15 octobre 2018, le département de l'Aude a été frappé par de terribles inondations. La ville de Trèbes a été la commune la plus durement touchée. Plusieurs victimes y sont à déplorer et de nombreux dégâts matériels ont été recensés.

Pour les aider à faire face à cette catastrophe, de nombreuses communes ont décidé d'apporter leur aide. La ville de Biot a voté lors du Conseil municipal du 6 décembre dernier, une subvention de 7000 € pour la commune de Trèbes. En parallèle, le Conseil d'administration du CCAS de Biot a décidé d'accorder une aide de 3000 €.

« Après les inondations du 3 octobre 2015, en plus d'une mobilisation de bénévoles extraordinaire, la ville de Biot avait reçu près de 150 000 € de dons de toute la France, particuliers et collectivités. À notre tour, nos pensées solidaires vont vers ces communes de l'Aude et leurs populations terriblement touchées par cette catastrophe et nous espérons que nos dons aideront à la reconstruction des zones sinistrées. » a indiqué la Maire de Biot, Guilaine Debras.

Tribunes libres

LES INCIVILITÉS ? ON CONTINUE OU ON ARRÊTE ?

Les incivilités au village, nos 6 agents municipaux sur le terrain dès le matin, ils n'en peuvent plus. Et moi je suis comme eux.

Ras le bol de constater chaque jour ou presque que les corbeilles de rue ont été bourrées de sacs poubelles alors que des bacs d'ordures ménagères sont prévus pour cela. Certains y mettent même leurs déchets verts ou carrément des gravats... D'autres se permettent d'abandonner au pied de la corbeille leur sac poubelle. Quelle image de notre village donnent-ils ?

Est-ce que certains Biotois ne seraient pas atteints de « flemmasse... » (comme disent les anciens) au point de ne pas pouvoir marcher jusqu'aux bacs de la rue sous barri ou des Bâchettes (où il y aura bientôt des colonnes enterrées) ?

Ras le bol aussi de voir des sacs pleins de restes du Mac Do abandonnés par terre entre deux voitures au parking de la Fontanette ou autour du terrain de boules à Saint Philippe ou même la couche souillée de bébé laissée pour nos balayeurs.

Que penser des 4 ou 5 déjections canines que l'on doit ramasser quotidiennement dans certaines rues ? Il est où le maître du chien ?

Le pire de l'avis de nos balayeurs, ce sont les mégots de cigarettes jetés à terre. Le matin, il faut ramasser au balai et à la pelle plus de 100 mégots jetés à terre devant chacun de nos cafés de la rue Saint Sébastien et de la place de Gaulle. Pourtant, des cendriers sont là à quelques mètres des projectiles qui jonchent le sol. Si nos balayeurs ne les ramassaient pas, la prochaine pluie les emmènerait à la mer. On sait aujourd'hui que chaque mégot jeté au sol est une catastrophe écologique, c'est 2500 composants chimiques différents rejetés dans la nature. Un mégot pollue à lui seul 500 litres d'eau la rendant impropre à toute utilisation humaine. Un mégot met 12 ans à se décomposer.

C'est une toute petite minorité de 3 % d'habitants de la commune qui se comportent de cette manière. Mais ils gâtent la vie des 97 % restants...

Alors qu'est-ce qu'on fait ? On continue ou on arrête ?

Au 1^{er} trimestre 2019, la Ville de Biot lance une campagne inédite **1,2,3 ... Zéro Incivilité**. Tous ensemble, nous pouvons faire disparaître ces gestes irrespectueux sur notre commune.

Qui aurait dit, il y a 30 ans, que nous attacherions tous notre ceinture de sécurité en voiture ?

Qui aurait dit, il y a 15 ans, qu'il ne serait plus autorisé de fumer dans les lieux publics ?

Qui aurait dit qu'en 10 ans nous rendrions naturel le tri des déchets dans nos cuisines !

*Raymond Rudio
Conseiller municipal délégué à la Réduction et à la Valorisation des déchets*



TRIBUNE DE LA MINORITÉ



En route pour #Biot2020

Vous êtes nombreux depuis plusieurs mois déjà à nous faire part de vos déceptions, de vos inquiétudes et parfois même de votre colère : les thèmes qui reviennent régulièrement concernent l'urbanisation démesurée de la commune avec des programmes immobiliers inadaptés, une sécurité des personnes et des biens à minima, un accompagnement

post-inondation insuffisant, une gestion inquiétante des finances de la ville, un cœur de ville qui se meurt. La liste des sujets qui fâchent à Biot est malheureusement très longue.

Se positionner pour un nouveau mandat n'est pas une décision facile mais cet état des lieux l'exige. Investis dans la vie communale depuis 2008, nous constituons une équipe compétente, rajeunie, qui connaît la réalité du territoire et qui veut plus que tout redorer l'image de Biot, et redonner confiance à ses habitants.

Nous ne manquons pas d'expérience. Nos réalisations entre 2008 et 2014 en témoignent : complexe sportif Pierre Operto, médiathèque, rénovation du Pont Vieux, vidéo protection, développement des services publics (poste, mairie annexe, police

municipale) à Saint Philippe, renforcement de la protection contre les crues, restauration de l'église Sainte Marie-Madeleine, politique culturelle et événementielle dynamique, voilà notre bilan lors de notre mandat et nous en sommes très fiers.

Le moment est venu de construire un nouvel avenir pour Biot. Vous avez envie d'exprimer vos idées ? Rejoignez-nous pour enrichir notre réflexion. En ce début 2019, nous vous adressons tous nos vœux de santé, de réussite, de prospérité. Bonne année à tous !

Jean-Pierre Dermit et l'équipe "Restons forts pour Biot". www.jeanpierredermit.fr

LA CAMPAGNE CITOYENNE

1, 2, 3 Zéro déchet en chiffres

Lutter contre les gaspillages en tout genre et proposer une politique de développement durable ambitieuse est une nécessité. La ville de Biot s'est engagée depuis 2014 dans une démarche Zéro déchet avec l'ensemble des acteurs locaux, citoyens, collectivités, associations de protection de l'environnement.

En novembre et décembre dernier, la campagne *1, 2, 3 Zéro déchet* a permis de mobiliser autour de cette thématique, pour entrevoir les possibilités d'un futur propre et durable.



Quelques chiffres sur les déchets à Biot



Des actions concrètes dans les services municipaux



Afin de s'engager pleinement dans le zéro déchet, la ville de Biot a sensibilisé les agents municipaux et mis en place le tri sélectif en 2017 dans tous les bâtiments municipaux. Des « **bioseaux** » ont été installés dans différents services municipaux afin d'inciter les agents au compostage de leur repas. La collecte des **cartouches d'imprimante** a été généralisée, **des bornes à piles installées** et **des gobelets à café réutilisables** distribués aux agents.



Sensibiliser les plus petits

Afin de réduire les déchets alimentaires et sensibiliser les enfants au gaspillage, le tri a été généralisé dans les cantines de la ville.

Halte au gaspillage !

Les écoles du Moulin Neuf, Saint Roch et Olivari ont été équipées de tables de tri. Les enfants ont participé à un défi commun : réduire au maximum leurs déchets alimentaires. Plusieurs slogans tels que « *remplir son assiette, c'est chouette, si c'est pour la mettre à la poubelle, c'est bête !!* » ont été affichés dans les réfectoires pour attirer leur attention et trier de manière ludique.

Les déchets alimentaires se trient désormais par famille : entrée, protéine, garniture, dessert et pain. Ils sont ensuite pesés. Le résultat est affiché jour après jour afin de mesurer l'évolution du gaspillage. Vient ensuite le tour du recyclage, certains déchets sont mis au compost, d'autres finissent avec les déchets ménagers pour éviter d'attirer les nuisibles.

Un gaspillomètre est installé à l'école du Moulin Neuf afin de visualiser les kilos de pain jetés à la poubelle chaque jour. Des repères permettent de voir ce qui aurait pu être acheté à la place de tout le pain jeté.

+50 % de déchets recyclés.



Tout se recycle (ou presque) !

Depuis 2018, l'Office de Tourisme s'est également engagé dans le recyclage. Les anciennes bâches événementielles sont récupérées et transformées en objets promotionnels, en l'occurrence de jolies pochettes pour insérer cartes de visite et clés USB à distribuer dans les salons. Il n'y a pas de petits gestes !



Exit bouteilles et gobelets en plastique jetables, place aux carafes de Biot. **En 2017, le Conseil municipal est devenu 100 % Zéro déchet !**

Une clause environnementale dans le marché d'entretien

La ville de Biot a intégré une clause environnementale dans le marché d'entretien afin d'assurer le respect du transfert des déchets vers la bonne poubelle pour la collecte par Envinet.

1, 2, 3 ZÉRO DÉCHET EN IMAGE

Biot premier sur le compostage !



Dernier composteur installé vendredi 14 décembre.

13 composteurs collectifs sont en fonctionnement sur la commune. Installés dans chaque quartier de la ville, ils permettent aux riverains de déposer leurs déchets organiques et de récupérer du compost.

Retrouvez l'emplacement de l'ensemble des composteurs collectifs sur biot.fr.

Des Collectes de jouets à Noël

Chaque année, à l'approche des fêtes de Noël, la ville de Biot s'associe à la collecte de jouets « Laisse parler ton cœur » d'Emmaus et Ecosystèmes, pour qu'ils puissent être revendus ou donner à des familles dans le besoin. Donner, c'est créer un déchet en moins !



Apéro Compost

Organisé près de chaque composteur collectif, les Apéros compost ont permis d'informer les participants au bienfait de l'engrais naturel.



Atelier Bee wrap

Le « Bee wrap », propose de remplacer les films alimentaires par de simples tissus imbibés de cire d'abeille. Réutilisable, écologique et simple à réaliser, un objet de substitution efficace et zéro déchet !



Une fois par mois, le **Repair café** permet de redonner vie à des objets du quotidien.



Installée depuis un an, **la Give Box**, permet à chacun de déposer livres et objets en tout genre, pour que rien ne se perde !

on a testé pour vous !

LE PLOGGING !

TESTEUR : Florent
THÈME : « Courir en ramassant des déchets »

Le plogging, contraction du suédois « plocka upp » qui signifie ramasser, et de jogging, invite le joggeur à ramasser les déchets qu'il voit sur son chemin pendant qu'il court. La ville de Biot organisait le samedi 1^{er} décembre, une initiation à cette activité dans le cadre de la campagne citoyenne 1,2,3 Zéro déchet. Nous sommes partis à la découverte de cette activité originale !

Alors le plogging à Biot, comment ça marche ?

Le rendez-vous était fixé à 9h aux Arcades, où une quinzaine de joggeurs m'attendaient en train de boire le café, équipés de la tête aux pieds - gants, gilets fluos, baskets - prêts à faire place nette aux déchets. Départ du village, direction Biot 3000 par la rue des Tines, puis route de la mer vers le golf.

Dès les premiers mètres, on se rend vite compte qu'il va y avoir du boulot. En bord de route, on trouve de tout : canettes, bouteilles en verre, plastiques en tout genre, emballages de fast food... On ne les voit pas (ou plus) au quotidien, mais le bord de la chaussée est jonché de déchets. C'est presque étonnant de se dire que des gens ont pu les jeter par la fenêtre de leur voiture.

La troupe se disperse un peu, repérant les coins où opérer. Ça s'organise. Certains ont l'œil avisé, ce n'est sans doute pas leur première fois. A priori, on se dit que courir en ramassant ne sera pas chose aisée, mais il y a tellement de déchets en bordures, que le rythme est presque trop lent. On trotte, passant d'un tas à l'autre.

On remplit, au fur et à mesure, les poubelles qui se présentent sur notre chemin. Bien conseillé par l'ambassadrice de tri d'Univalom présente ce matin-là, on découvre, que tel emballage est trop abîmé pour être recyclé, que le plastique a un nombre de vies limité, et d'autres informations essentielles, pour savoir faire le bon geste.



Et qu'en reprenez-vous ?

Une belle matinée, pédagogique, dans la bonne humeur, avec un équipe très motivée ! Le plogging où comment allier sport et défense de l'environnement. A recommencer !

DOSSIER

LE COMPTOIR CITOYEN, INVENTONS ENSEMBLE LA CITOYENNETÉ DE DEMAIN

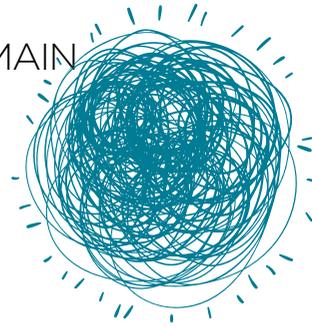


LE COMPTOIR CITOYEN FÊTE SES 1 AN

1 an pour inventer un nouveau rapport à la citoyenneté, 1 an pour imaginer une nouvelle relation aux administrés à travers un service public moderne, réactif, efficace et à l'écoute. Retour sur une année d'innovation sociale et citoyenne.

Véritable porte d'entrée de la Mairie, le Comptoir citoyen développe une relation de proximité avec les administrés. Il est à l'écoute, diffuse et transmet les informations et organise le dialogue entre la ville et les citoyens. C'est un lieu ouvert où vous êtes accueilli par une équipe dynamique et investie.





BIOT, VILLE PIONNIÈRE DANS L'ACCOMPAGNEMENT DES TRANSITIONS

Interview croisée

Guilaine DEBRAS, Maire de Biot

Patrick CHAGNEAU, 1^{er} Adjoint délégué au Développement économique, à l'Économie sociale et solidaire, à la Ville numérique et aux Ressources Humaines



Qu'est-ce qui fait de Biot une ville innovante ?

Guilaine Debras : L'innovation, telle que nous la voyons, est avant tout une nouvelle vision de la relation entre les élus et les citoyens. Pour cela, il nous faut tout mettre en œuvre pour développer une nouvelle conscience citoyenne, celle qui génère les comportements allant vers la transition énergétique, écologique et sociale, celle que le XXI^e siècle attend.

Mettre le citoyen en situation d'éco-responsabilité, d'action pour le bien commun, de solidarité, c'est le sens de notre action municipale. Parmi les nombreux projets mis en place, je peux citer : la coopération avec l'Université sur le projet DEMOLA, le programme « Bien à Biot » pour le Silver tourisme, la Créative des Métiers d'Art, l'engagement Zéro déchet qui germe dans les communes voisines, le soutien à toutes les associations portant des objectifs de transition, et le recours aux Ambassadeurs du Service Civique Volontaire.

Dans notre programme ce que nous appelons « le lien » a trouvé sa concrétisation avec la création du Comptoir Citoyen, la mairie devient la maison commune : elle offre soutien et ressource aux citoyens, c'est un lieu d'expression du citoyen-acteur en termes de demandes et d'initiatives.

L'innovation sociale, qu'est-ce que c'est ?

Patrick Chagneau : Parce qu'il nous tient à cœur de développer sur notre territoire des politiques publiques innovantes, il est logique que nous fassions émerger de nouveaux modèles de coopération entre les acteurs locaux. Le secteur public se transforme, il est important d'être à l'écoute de ces mutations et d'expérimenter des choses, voilà comment nous envisageons l'innovation sociale.

L'Économie Sociale et Solidaire peut répondre aux besoins économiques et sociaux non ou mal satisfaits, en termes de services, de production locale, de transition énergétique, tous non délocalisables. Elle fait émerger des structures nouvelles, mutualiser, fédérer ; c'est le capital humain, créatif et innovant qui en est le moteur.

Comment fait-on pour accompagner les transitions ?

Guilaine Debras : Après notre 4^{ème} édition du festival éco-citoyen « Souffleurs d'Avenir », porte-voix des initiatives de la transition vers une société plus durable et responsable, nous lançons des projets qui peuvent agir sur les comportements des citoyens. Sur les mobilités par exemple, nous avons lancé un dispositif d'autostop organisé en partenariat avec Rezo Pouce qui est une première dans la région. Nos conférences, « Biot souffle à l'année », permettent des débats et des rencontres pour favoriser tous ces petits changements qui construisent les transitions. Pour moi, la politique, ce n'est pas les stratégies politiciennes, clivantes. La politique c'est la gestion de la cité avec la dimension majeure qu'est le vivre ensemble : un projet municipal n'est pas qu'une suite de travaux d'investis-

sement, moi, j'investis dans la force des relations humaines et la haute qualité du service public. Voilà comment nous tentons de transformer les contraintes en opportunité. Et quand les idées sont bonnes, nous sommes ravis de les partager avec nos voisins !

Et comment change-t-on le comportement des citoyens ?

Patrick Chagneau : En « nudgant » (de l'anglais « nudge ») les politiques publiques !

La décision publique ne traduit pas toujours cette volonté, ou n'est pas perçue comme telle. Le nudge permet de modifier les comportements de manière ludique et positive, de transformer le ressenti de contrainte en sentiment de réussite.

On ne peut pas tout régler avec ces outils mais ils sont tout de même bluffants. Très prochainement, nous allons inaugurer notre 3^{ème} campagne 1, 2, 3 Zéro incivilité. Pour l'occasion, le comptoir citoyen a proposé d'installer des cendriers de sondage dans le village. L'objectif est de réduire la pollution des mégots jetés par terre via un système de questions décalées. Par la même occasion, si l'on réduit la présence de déchets inopportuns au sol, on réduit aussi l'argent public dépensé pour les nettoyer ! Pour limiter les incivilités, je crois que nous avons tout à gagner à proposer aux citoyens des incitations ludiques et non moralisatrices.

Vous avez compris le truc ?



100% CITOYEN !

Depuis 2014, la Ville de Biot a mis en place de nombreux dispositifs pour développer la relation avec le citoyen dans un esprit de proximité et d'ouverture à la population. Parmi ceux-ci : les permanences du Maire et des élus, les conseils et les visites de quartiers, la plateforme de participation citoyenne « Mon Avis Citoyen » ou plus récemment le service dédié à la relation citoyen le « Comptoir Citoyen ».



LES CONSEILS DE QUARTIERS

Les Conseils de Quartiers ont été créés afin de développer le lien entre les citoyens et la ville. Ouverts à tous, ils se réunissent une à deux fois par an. Lieux de dialogue, d'écoute, d'information, d'expression, de respect et de concertation, ils favorisent le lien social et les échanges.

LES VISITES DE QUARTIERS

Parce que la proximité reste le meilleur outil pour comprendre les problèmes du quotidien, des visites de quartiers sont régulièrement organisées. Collecte des déchets, travaux d'entretien, sécurité, circulation, signalisation, revêtements abîmés, entretien des vallons... tous les sujets sont passés au crible pour améliorer le cadre de vie. Ce sont des moments forts pour dialoguer, écouter les préoccupations et mieux expliquer les projets en cours.



CONCERTATIONS ET RÉUNIONS PUBLIQUES

Des concertations et des réunions publiques sont régulièrement organisées sur des thématiques ciblées ou des quartiers en fonction des problématiques identifiées : aménagement du territoire, urbanisme, obligations légales de débroussaillage...

"Tous ces dispositifs permettent de mettre le citoyen au cœur de l'élaboration de l'action municipale".

MON AVIS CITOYEN

Qu'est-ce que vous aimez à Biot ? Qu'est-ce que vous n'aimez pas ? La plateforme "Mon Avis Citoyen" vous permet de donner un avis sur la ville via un questionnaire rapide en ligne. C'est un espace d'expression neutre et anonyme.

Des enquêtes thématiques sont régulièrement proposées, sur la mobilité, les incivilités... Restez connecté, votre avis compte !

Monavis
citoyen

LES PERMANENCES DU MAIRE ET DES ÉLUS

Régulièrement, le Maire et les élus vous reçoivent en mairie principale ou en mairie annexe. C'est un moment qui permet d'échanger sur des problématiques particulières.

DOSSIER

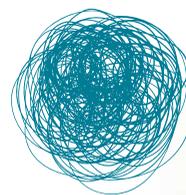
LE COMPTOIR CITOYEN,
INVENTONS ENSEMBLE LA CITOYENNETÉ DE DEMAIN

UNE ÉQUIPE DYNAMIQUE À VOTRE SERVICE

PHILIPPINE CRIVELLI

(nom de code « Bouddha »)

- **Son poste** : Responsable du Comptoir citoyen
- **Sa spécialité** : Réunions et ateliers citoyens
- **Principal atout** : À l'écoute, pacifique



DOSSIER

LE COMPTOIR CITOYEN,
INVENTONS ENSEMBLE LA CITOYENNETÉ DE DEMAIN

OULFA MISSAOUI-GONZALES

(nom de code « Speedy Gonzales »)

- **Son poste** : Chargée de la relation aux associations et aux acteurs économiques
- **Sa spécialité** : Le Comptoir des initiatives
- **Principal atout** : dynamique, réactive



CHRISTINE LEGOFF

(nom de code « La Mamma »)

- **Son poste** : Chargée du suivi des demandes/réponses et référente Petite enfance
- **Sa spécialité** : Les pré-inscriptions en crèche
- **Principal atout** : méthodique, calme



KARINE TURCHINI

(nom de code « La Tornado »)

- **Son poste** : Chargée de l'accueil et de la relation citoyen
- **Sa spécialité** : Démarches d'état-civil
- **Principal atout** : Souriante, énergique



YVAN MONTAGNOLI

(nom de code « Vanvan »)

- **Son poste** : Agent de terrain, chargé du lien citoyen/mairie
- **Sa spécialité** : Le marché hebdomadaire
- **Principal atout** : serviable, jovial



PASCAL PRODON

(nom de code « Pro comme Prodon »)

- **Son poste** : Directeur du Service Funéraire municipal
- **Sa spécialité** : Les services et opérations funéraires
- **Principal atout** : Engagé, respectueux



RAPHAËLLE HENRIET

(nom de code « MacGyver »)

- **Son poste** : Chargée de l'Agence Postale Communale
- **Sa spécialité** : Les services postaux et financiers
- **Principal atout** : Accueillante, ingénieuse



LE COMPTOIR CITOYEN, COMMENT ÇA MARCHE ?

ÉCOUTE

- Réceptionne les demandes et les diffuse aux services concernés (internes et externes*).
- Fait le suivi des demandes et apporte les réponses.
- Est le point d'entrée de la Mairie, l'interlocuteur unique.
- Pour des demandes complexes, le Comptoir Citoyen s'occupe de faire le lien avec les services.



INFORMATION

- Centralise les informations des différents services municipaux et les diffuse aux citoyens, en lien avec le service Communication.
- Accompagne les services municipaux pour l'organisation des réunions publiques.

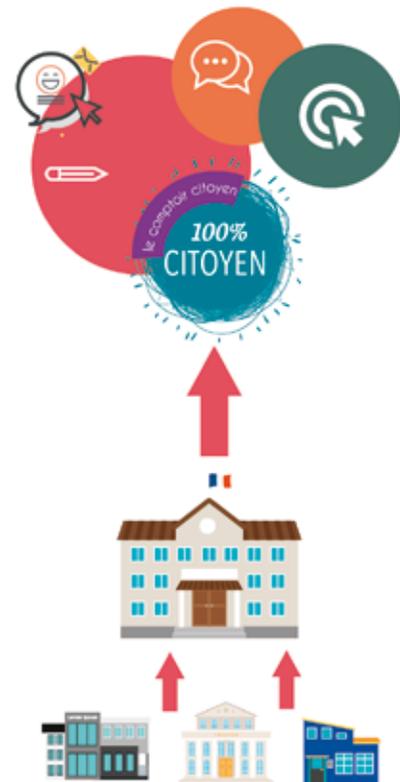


DIALOGUE

- Travaille dans la co-construction avec les citoyens.
- Les accompagne dans leurs initiatives.
- Fait le lien avec les services municipaux pour mettre en œuvre les projets et propositions des citoyens.
- Met en œuvre la concertation sur les projets municipaux.



*Services de la CASA (Envinet, Envibus...); services départementaux; syndicats mixtes (UNVALOM); etc.



DES SERVICES DE PROXIMITÉ

Le Comptoir Citoyen, c'est aussi des services de proximité et une équipe qui vous accompagne au quotidien.

L'AGENCE POSTALE COMMUNALE

- L'Agence Postale Communale vous accueille du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h50, pour vous offrir les prestations courantes garanties d'un service de proximité : services postaux, services financiers et prestations associées.
- Tout affranchissement (lettres et colis) France, Outre-mer, Europe et Monde,
 - Vente de timbres-poste en carnet ou à l'unité pour la France (Marianne ou beaux timbres) et à l'unité pour l'Europe ou le Monde,
 - Vente d'enveloppes pré-timbrées suivies ou non,
 - Vente d'enveloppes cartonnées suivies 500gr petits objets,
 - Vente d'emballages carton ou bulles collissimo,
 - Vente d'enveloppes de réexpédition de courrier sans limitation de poids,
 - Vente de stickers suivi de courrier au détail ou en carnet,
 - Vente d'emballage Chronopost France livraison avant 13h le lendemain.
 - Retrait d'espèces sur compte courant, post épargne et livret d'épargne pour un montant de 350 euros par période de 7 jours.
 - Versement d'espèces sur compte courant, post épargne et livret d'épargne pour un montant de 350 euros par période de 7 jours.

EN 2017,
3^{ÈME} AU
CLASSEMENT
APC DU
DÉPARTEMENT



LE SERVICE FUNÉRAIRE MUNICIPALE

La ville de Biot s'est dotée d'un service funéraire municipal en octobre 2016, pour offrir aux habitants une prestation de proximité dans le respect, l'accompagnement et l'aide à la famille endeuillée.

Un conseiller funéraire est à votre écoute, vous accueille et assure pour vous l'organisation complète des obsèques.

L'éthique du service funéraire municipal
Le service funéraire municipal est avant tout un service public, soumis à une vraie charte de déontologie professionnelle :

- il assure la qualité des services rendus aux populations, quelles que soient leurs convictions religieuses ou philosophiques et leur situation sociale,
- il respecte le secret professionnel et assure la continuité du service public,
- il apporte aux familles informations et conseils leur permettant de choisir les prestations les plus adaptées à leur demande,
- il s'engage à pratiquer les prix les plus justes,
- il soutient les familles en deuil.

Selon une étude du magazine Que choisir de novembre 2018, les régies municipales obtiennent un taux d'appréciation globale de 92 % et se classent en tête des prestataires de service funéraire.

BIENTÔT UNE
NOUVELLE
OFFRE
PRÉVOYANCE
OBSÈQUE

Contact : Service Funéraire Municipal
funeraire@biot.fr / Tél. 04 92 91 22 65 / 06 76 44 38 39

LES PRÉ-INSCRIPTIONS EN CRÈCHE

La Ville de Biot propose un accueil familial ou collectif pour les enfants âgés de 10 semaines à 4 ans domiciliés sur la commune. Des périodes fixes à l'année, ainsi que des vacances sont possibles dans les deux centres multi-accueils et la crèche familiale. Au sein du Comptoir citoyen, un agent accueille les familles désireuses d'inscrire leur enfant dans l'un de ces trois établissements. Lors d'un premier entretien, elle est orientée sur le mode d'accueil le plus approprié pour l'enfant, en fonction de son souhait et des places disponibles. Une fiche de pré-inscription est remplie. Pour valider l'inscription, la famille retire un dossier ainsi que

la liste des pièces nécessaires. Dès qu'un enfant peut être accueilli, la famille est prévenue par écrit.

Le Relais Départementale Petite Enfance

Une fois par mois, la permanence du Relais départemental Petite Enfance permet aux assistants maternels de se retrouver avec les enfants accueillis et de participer à des ateliers pilotés par des professionnels. Les familles peuvent se renseigner sur les démarches administratives pour l'emploi des assistants maternels.

Contact :

Service de pré-inscription en crèche
04 91 92 55 80
petiteenfance@biot.fr

LE COMPTOIR
DES INITIATIVES

Vous souhaitez lancer une activité sur Biot ?

Le Comptoir des Initiatives est le guichet d'accueil de toutes les idées, en termes de création d'entreprise, de projet social, d'initiatives solidaires ou culturelles.

Le Comptoir des Initiatives

Facilitateur de projet (personnel, professionnel, associatif), il accompagne ses interlocuteurs de la demande d'information jusqu'à son installation et au suivi de son évolution. Il facilite la mise en relation entre l'initiateur du projet et l'ensemble des partenaires potentiels : services de la CASA, chambres consulaires, services de l'État...

L'Observatoire des locaux disponibles

L'Observatoire des locaux disponibles porte une attention particulière sur les commerces libres à Biot. Il recense les lieux vacants et/ou en changement d'activité, et assure la mise en contact entre porteurs de projets et propriétaires des locaux.

Les Commerces ambulants

Pour les commerces ambulants, le Comptoir de Initiatives est en charge du Marché hebdomadaire, le mardi, et de la gestion des emplacements des Food trucks sur le domaine public.

Contact :

Comptoir des Initiatives
initiatives@biot.fr
06 37 62 96 75

LES CAMPAGNES CITOYENNES

Afin d'approfondir toujours plus sa démarche de proximité et de dialogue avec le citoyen, la Ville de Biot a lancé en 2018 les campagnes thématiques 1, 2, 3... CITOYENS !



(1) Challenge mobilité
(3) Biot express

Plusieurs événements et activités viennent composer le programme de ces campagnes thématiques : ateliers citoyens, stands d'information, appels à propositions, ... L'objectif est de favoriser l'échange et le dialogue constructif, afin de traiter collectivement les problématiques et construire ensemble l'avenir de la commune. En septembre et octobre, la première campagne a traité des questions de mobilité. La seconde en novembre et décembre était consacrée à l'objectif Zéro déchet.

EN
JANVIER,
FÉVRIER 2019 :
1,2,3 ZÉRO
INCIVILITÉ

DES PROJETS INNOVANTS

DEMOLA,
L'INNOVATION AU CŒUR DES PROJETS

Menée avec l'Université Nice Côte d'Azur, la première expérience en France du concept finlandais d'ingénierie de projets « DEMOLA » (Créé à l'origine par Nokia, basé sur le « design thinking » ce processus collaboratif novateur a pour objet de trouver des solutions innovantes pour les entreprises et les structures publiques) a porté sur les questions de citoyenneté. Les étudiants ont proposé des outils originaux : plateforme en ligne pour proposer des projets, création d'un lieu convivial ouvert aux citoyens, lancement de campagnes de sensibilisation thématiques, qui ont été développés par la suite.

REZO POUCE,
PENSER
UNE AUTRE MOBILITÉ

Le nombre de voitures sur les routes, les embouteillages pour rejoindre Sophia Antipolis, la pollution engendrée, ... la mobilité est devenue une des préoccupations majeures des biotois. Pour tenter de répondre à cette problématique, ou du moins de faire évoluer les mentalités, la ville de Biot s'est associée avec REZO POUCE, l'autostop organisé et sécurisé, qui met en contact conducteurs et autostoppeurs.

L'ACCOMPAGNEMENT DES
ASSOCIATIONS

Vous êtes une association biotoise ? Voici les thématiques sur lesquelles vous pouvez être accompagnée :

- Votre demande de subvention
- Votre organisation via des ateliers thématiques (sécurisation des manifestations, recherche de financements...)
- Votre participation au festival éco-citoyen « Souffleurs d'Avenir »
- Votre participation à la Fête des associations

Contact :

associations@biot.fr

UN ESPACE NUMÉRIQUE POUR VOS DÉMARCHES D'ÉTAT-CIVIL

La dématérialisation des démarches d'état-civil concerne de plus en plus de documents (cartes nationales d'identité, passeports, permis de conduire, etc.). Afin d'accompagner les citoyens dans la réalisation de leurs démarches en ligne, le Comptoir citoyen dispose d'un espace numérique.

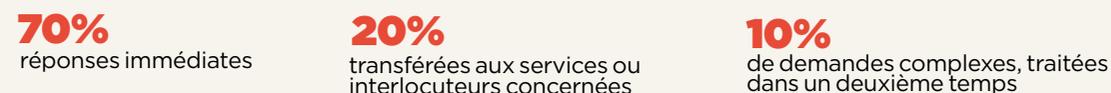
Vous pourrez ainsi accéder aux sites internet spécialisés et bénéficier de l'aide d'un agent qui vous guidera dans vos démarches.



LE COMPTOIR CITOYEN EN CHIFFRES C'EST + 1200 demandes traitées par mois



Sur l'ensemble de ces demandes :



+ 40 familles accompagnées depuis la création du service funéraire municipale

+ 30 projets reçus traitant du commerce, de l'artisanat, de la culture

dont **12 PROJETS ÉCO-RESPONSABLES :** **5** Food trucks sélectionnés **2** ateliers-boutiques créés

+ 60 dossiers de subventions aux associations traités en 2018

+ 100 rendez-vous de préinscriptions en crèche

REGARDS CITOYENS

À l'écoute !

« Bonjour M^{me} Le Goff, Je tenais à vous remercier particulièrement, vous et Karine à qui j'ai eu à exposer mon problème de taxes foncières, lesquelles n'étaient pas prises en compte dans la remise accordée aux propriétés situées dans la nouvelle zone rouge (inondations). J'ai été reçu par Karine qui d'emblée a été très à l'écoute de mon problème. Problème qui me tenait à cœur, plus pour le principe que pour la modicité de la remise attendue, car si

j'avais eu le choix entre payer ma taxe foncière moins chère ou rester en zone bleue, vous vous doutez bien quel aurait été mon choix. Votre service a donc été très efficace dans la résolution de mon problème, consultation du Service Economique de la ville et consultation du Service des Impôts d'Antibes auquel je suis rattaché. Je tenais donc à vous remercier encore une fois car en France nous nous plaignons souvent, parfois à juste titre, mais nous oublions de féliciter lorsque qu'il y a lieu de le faire. Bien cordialement »

Efficacité !

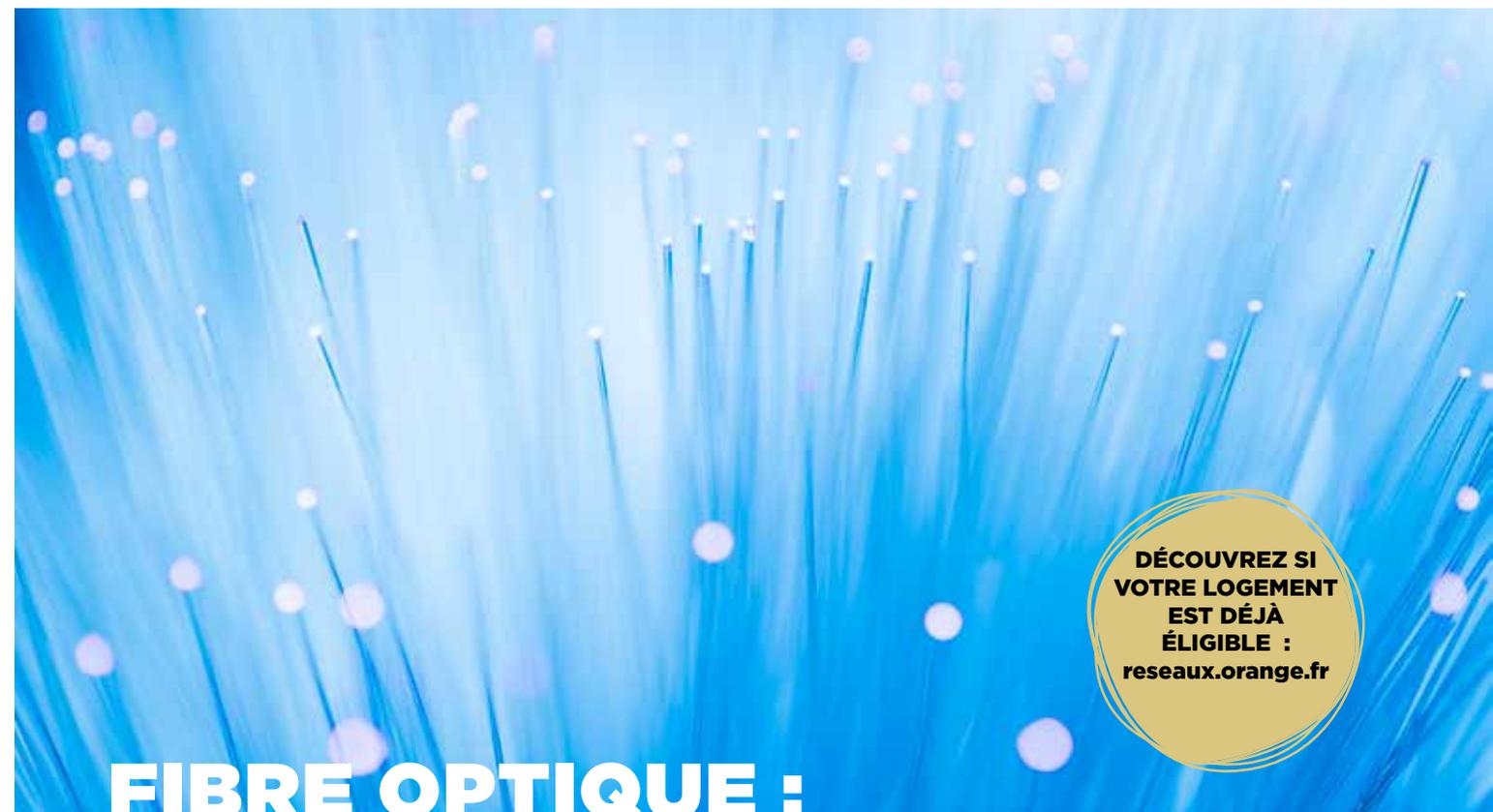
« J'ai dernièrement sollicité l'attention de Madame le Maire concernant un problème d'élagage chemin de Saint Julien qui compliquait l'installation de ma ligne téléphonique, mais finalement les services techniques ont été bien plus rapides que ce qu'il m'avait été annoncé et ainsi ce problème est résolu. Orange vient en principe finir d'installer ma ligne dans la semaine. Merci encore à tous, aux services techniques, et particulièrement M^{me} Crivelli qui a été d'un dévouement remarquable. Mon épouse et moi-même avons été ravis par l'accueil de tout le personnel de la mairie, aimable et disponible. Très cordialement. »

Réactivité !

• **Clés tombés dans les poubelles :**
« Un jour, une personne âgée habitant seule aux Issarts nous a appelé car elle venait de faire tomber ses clés dans le container de tri où elle venait de jeter ses emballages. Le couvercle était fermé et la personne très embêtée à l'idée de ne pas pouvoir récupérer ses clés. Nous avons donc immédiatement contacté

le service de la CASA en charge de la collecte, mais ce dernier ne pouvait libérer aucun agent avant 2 ou 3 jours. Au regard de l'urgence, nous sommes allés sur place et, à l'aide d'une petite manipulation (astuce donnée par la CASA pour ouvrir le container sans clé), nous avons réussi à ouvrir la poubelle et à récupérer les clés. Celle-ci très reconnaissante nous en reparle régulièrement lors de ses passages au Comptoir citoyen. »

VOS QUARTIERS



DÉCOUVREZ SI
VOTRE LOGEMENT
EST DÉJÀ
ÉLIGIBLE :
reseaux.orange.fr

FIBRE OPTIQUE :

LES PREMIERS BIOTOIS RACCORDÉS !

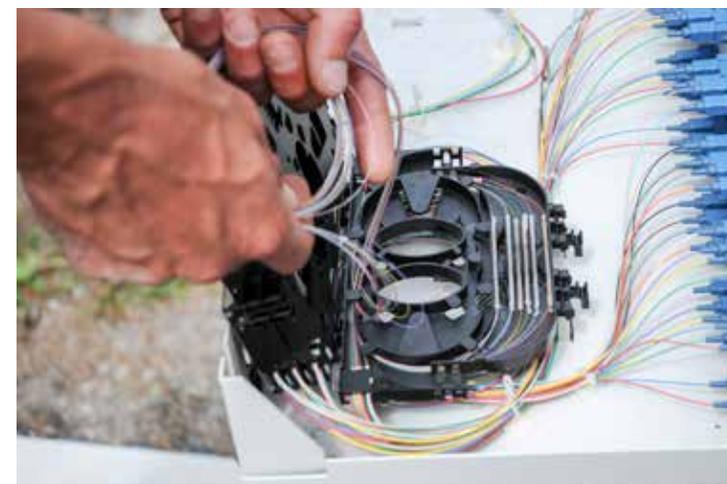
200 premiers logements sont dès à présent éligibles à la fibre optique et peuvent bénéficier d'un débit ultra-rapide.

Le déploiement continue sur les quartiers de Val de Pôme, Saint Grégoire, Les Vignasses, La Baume, Les Castellins, Saint Julien et les Issarts.

Il va également se poursuivre sur toute la commune. Dans ces nouveaux quartiers, la fibre va progressivement

se déployer et les premiers clients seront raccordés à l'été 2019.

Ce réseau fibre optique garantit la performance de la technologie qui amène la fibre jusqu'au logement. C'est aussi l'engagement de débits 100% adaptés aux besoins de chacun. Ainsi, les 6000 foyers et entreprises de la commune pourront bénéficier de la fibre optique Orange à terme.



LA FIBRE OPTIQUE C'EST :

- des offres personnalisées de 300Mbit/s à 1Gbit/s en débit descendant, un wifi plus performant et le multi écran TV offert sur demande avec le 2^{ème} décodeur TV.



Photo-montage de l'aménagement paysager des Bâchettes.

ZOOM SUR...

LES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT PAYSAGER DES BÂCHETTES

Le projet d'aménagement paysager des Bâchettes est en ébullition. Les équipes sont mobilisées afin de livrer au plus tôt le chantier. Les intempéries de ces derniers mois ont parfois rendu le terrain inaccessible aux camions. Cela a entraîné un peu de retard. Les travaux devraient tout de même être fini pour l'arrivée des beaux jours, fin mars, début avril.



Un projet initial légèrement modifié

L'escalator, initialement prévu, sera remplacé par une rampe d'accès. Des parements en pierres recouvriront les murs en béton pour renforcer l'esthétique du site.



900 M² DE MURS VÉGÉTALISÉS !

Prévu initialement en béton, 900 m² de murs ont été remplacés par des murs en terre armée. Cette technique permet de réutiliser les matériaux présents sur le terrain. Tassés et recouverts de grilles, ils offrent une résistance supérieure à des murs en béton. Ecologique et économique, l'ensemble sera recouvert d'une résille sur laquelle seront dispersées des graines pour créer des murs végétalisés.



Une circulation et un stationnement préservé

Malgré le caractère escarpé du chantier, les techniques utilisées, notamment la paroi berlinoise, qui consiste à construire un mur à l'envers (en commençant par le haut), ont permis de maintenir presque en permanence la circulation et un grand nombre de places de stationnement.



Un recyclage des déchets sur site

Afin de limiter l'impact environnemental du projet, l'objectif initial était de recycler sur place 80 % des matériaux. L'importante couche d'argile dans le sol a limité cette ambition. De fait, une étape préliminaire consiste à séparer l'argile de la grave non-traitée (sable, graviers, cailloux...), qui seule peut être recyclée. 30 % des matériaux ont malgré tout pu être réutilisés in situ.

L'ÉCOLE OLIVARI FAIT PEAU NEUVE

Pendant les vacances de la Toussaint, l'école Olivari à Saint-Philippe a subi d'importants travaux de remise aux normes pour que les enfants puissent profiter de conditions optimales.

100 % Accessible

Afin de garantir l'accessibilité du bâtiment, les sanitaires et l'ascenseur ont été mis aux normes Personne à Mobilité Réduite (PMR). Une rampe handicapée a été installée dans la cour de l'école maternelle. Dans le cadre de l'agenda d'accessibilité programmée (ADAP), les marches ont été couvertes de bandes podotactiles et de nez de marche pour les malvoyants. Les grilles d'eaux pluviales ont également été remplacées par des grilles aux normes.

Climatisée et sécurisée

La peinture a été refaite dans le couloir, la salle d'escalade, la salle polyvalente, la salle d'évolution et le réfectoire. Enfin, pour pouvoir travailler dans de bonnes conditions en période chaude, la climatisation a été installée dans cinq salles (CM, CE1, CE2, ABCD et CP). La toiture a été équipée d'une ligne de vie et de garde-corps afin de garantir sa sécurité.

Entretien des boiseries

Les bancs et le mur en bois arrondi de la cour

élémentaire ont été poncés et entretenus par les agents de la ville.

Economies d'énergies

L'ensemble des éclairages du centre aéré et la plupart des salles de l'école ont été équipées de LED, ce qui permet de réaliser 20 % d'économies d'énergie.

Un investissement conséquent pour que les élèves puissent réussir leur année dans de bonnes conditions !



Accessibilité PMR : **28744 €**
Sécurisation du toit : **21600 €**
Peinture : **25533 €**
LED : **6000 €**
Climatisation : **16371 €**
Coût total des travaux : **98249 €**



SOCIÉTÉ

LES CANTINES SCOLAIRES : LE RESTAURANT DES ENFANTS

On a tous des souvenirs d'enfance de la cantine scolaire, les carottes râpées, les épinards à la crème ou autres spécialités du chef... et le bonheur de se retrouver entre amis après une matinée de classe. Mais la cantine à Biot, c'est comment ?

Comment sont élaborés les menus ?

Les menus sont réalisés par les trois chefs de cuisine et leur équipe. Établis sur 6 mois, ils sont soumis à la validation des parents d'élèves et de la diététicienne du Conseil Départemental. "L'important est de bien faire manger les enfants en choisissant des produits de qualité," explique Claudette Brosset, Adjointe au Maire déléguée à la Vie scolaire et aux Loisirs. Des produits frais et/ou bio comme le pain, les yaourts natures et les fruits sont proposés chaque jour.

Des journées à thème

Pour créer de l'animation dans les restaurants scolaires, chaque mois un menu à thème est élaboré. Durant l'année scolaire 2017-2018, les élèves ont pu s'initier à la cuisine asiatique, tex-mex, espagnole, italienne, orientale. Une véritable découverte de saveurs et un éveil culturel. Un menu spécial « plateau télé » a même été préparé pendant la coupe du monde de football, pour ne pas rater une seconde de la victoire de l'équipe de France. Devant le succès rencontré par l'initiative, les menus à thèmes sont reconduits cette année.

Les jeudis verts

Un jeudi par mois, un « menu vert », uniquement composé de protéines végétales est proposé aux enfants. Une bonne manière de sensibiliser à la surconsommation de viande, et de faire rentrer dans la tête la possibilité de se passer de protéines animales au quotidien.

La parole aux enfants !

Il n'y a pas d'âge pour comprendre son assiette et s'initier à la diététique. Les enfants sont invités, le vendredi, en ateliers, à participer à l'élaboration de leur menu. Les volontaires reçoivent un livret pédagogique sur la confection d'un menu : le plan alimentaire, la marelle des aliments, les fruits et légumes de saison... Après des échanges avec les enfants, des entrées, plats et desserts sont imaginés en fonction de leurs envies. Les idées souvent trop nombreuses ne pouvant être retenues pour le vendredi, sont proposées à d'autres moments dans la semaine.

En octobre : Le goût à l'honneur !

Du 8 au 14 octobre dernier, la traditionnelle semaine du goût a permis aux chefs de cuisine de proposer plusieurs animations d'éveil gustatif. 16 classes des différentes écoles de la ville ont participé, de la petite section au CM1.

Pour les plus petits, une initiation aux goûts - sucré, salé, acide et amer - a été réalisée. Pour les plus grands, dégustation à l'aveugle d'aliments bruts, et, la toque sur la tête, préparation de Maki ou de millefeuilles de courgette crue et mousse de chèvre frais. De quoi créer des vocations... En complément de ces animations, les équipes de cuisine ont préparé un menu de couleur différentes chaque jour : rouge le lundi, vert le mardi, violet le mercredi, jaune le jeudi et arc en ciel pour finir la semaine.



La semaine du goût à l'école E.Olivari

LES 3 CANTINES SCOLAIRE EN CHIFFRES :

- **154 000** repas servis chaque année
- Soit **1100** repas par jour d'école
- **97% demi-pensionnaires**
- **33%** de bio ou d'agriculture locale

LA CROIX ROUGE DE BIOT VSA PAYS DE LA BRAGUE A ÉLU SON NOUVEAU BUREAU



Jeudi 22 novembre, la Croix Rouge de Biot VSA Pays de la Brague organisait les élections de son nouveau bureau, dans ses locaux, au 9 rue du Portugon. Madame Anne Depétris a été élue Présidente. À ses côtés ont été élus Madame Cécile Flamand (Vice-présidente), Madame Virginie Liénart (Trésorière), Madame Véronique Agostinelli (Secrétaire), Monsieur Patrice Traina (Trésorier adjoint) et Monsieur Fernand Eberhard (membre élu). Ils sont à votre disposition pour tous renseignements sur : ul.sophiabiot@croix-rouge.fr

La Croix Rouge a besoin de vous !



L'hiver est là ! Le froid aussi !

Tous les mardis soir, les bénévoles de l'Unité Locale de Biot VSA Pays de la Brague effectuent des maraudes auprès des sans-abris. **Pour les aider dans leur mission, ils ont besoin de vous !** Si vous disposez de couvertures ou de duvets, merci de venir les déposer soit à Biot au 11 Rue du Portugon (le Samedi, 9h-12h), soit à Garbejaire au 902 Rue Louis Funel (le Samedi, 9h-12h). Merci pour votre soutien !

TOUS DIFFÉRENTS !

L'association « Tous Différents » est née du désir et de transformer le quotidien de ceux qui traversent une période difficile psychologiquement ou émotionnellement. Elle accueille enfants, adolescents et adultes, présentant ou non un handicap. Elle propose des activités diverses, en petits groupes de 3 à 5 personnes, dans une atmosphère détendue pour comprendre et dépasser ces difficultés. « *Autour d'activités manuelles ou culturelles - peinture, dessin, danse, cuisine - adaptées en fonction des personnes, notre objectif est de faciliter l'échange avec l'autre, l'intégration, l'ouverture d'esprit pour trouver sa place dans son environnement familial, scolaire, professionnel.* » indique son responsable. Contact : tous.differents.2018@gmail.com



Le mimosa ensoleille le village au cœur de l'hiver L'AMICALE BIOTOISE DES TRADITIONS

La fête du mimosa célèbre ses 70 ans cette année. Organisée par l'Amicale Biotoise des Traditions le dimanche 3 février, vous pourrez partager spectacles, vin d'honneur, découvrir le marché provençal et faire la fête ! *

AU PROGRAMME :

De 11h à 12h : Évolution du groupe folklorique Nissa la Bella
12h15 : Vin d'honneur, place de Gaulle
14h30 - 17h : Majorettes + jazz band, groupe folklorique Les mentonnais, démonstration de salsa, baleti avec Discomania, maquillage pour enfants et distribution gratuite de mimosa. Costumez les enfants et venez profiter d'un moment festif !
* En cas de pluie, la fête est reportée au dimanche 10 février.

LA CASTAGNADE, CHAUD LES MARRONS !

Le 17 novembre dernier, la castagnade s'est déroulée Place de Gaulle. Au programme, châtaignes grillées à déguster avec un bon vin chaud servi par l'Amicale Biotoise des Traditions. L'ambiance musicale était assurée par la Banda d'au Paioun et les chanteurs Roger et Gino. Un beau moment de partage autour des traditions !



BIOT ET LE MIMOSA

Venu d'Australie en 1864, le mimosa a d'abord été planté sur les collines du massif de la Croix des Gardes à Cannes. Après la seconde guerre mondiale, Biot comptait quelques familles productrices de cette fleur destinée à l'exportation dans l'Europe entière. Mis à part la culture, le mimosa se propage et devient sauvage sur toutes nos collines et se transforme en forêt vers Mandelieu Tanneron.



L'Assemblée générale de l'Amicale Biotoise des traditions

Rendez-vous le vendredi 7 janvier de 15h à 17h30, salle des associations avec projection de photos des fêtes de l'année suivie de la galette de rois (partage avec les adhérents).

JEUNESSE

RETOUR EN IMAGES

L'Espace jeunes des vacances de la Toussaint

Les 60 jeunes inscrits ont pu profiter d'activités variées : bowling, karting, cinéma, paintball, trampoline, costume sumo, grand jeu défi fou à Antibes, rencontre inter-centres avec les ados d'Antibes, grand tournoi sportif et activités manuelles.



Le dispositif jeunes : remobiliser les jeunes et en faire des citoyens en insistant sur les questions d'orientation et de citoyenneté

Rassemblant 7 jeunes de 16 à 25 ans, ce dispositif a pour but de les sensibiliser aux grandes questions de société : l'éducation, la citoyenneté, l'environnement, l'intégration. Sélectionnés avec la Mission locale et le service Prévention de la CASA, ils ont, pendant 15 jours, pu bénéficier d'un programme varié.

Des actions de prévention autour de la santé, de la délinquance, des risques inondations ou de la sécurité routière, **Un travail sur l'orientation** et le projet professionnel avec atelier théâtre, **Un projet collectif** au collège de l'Eganaude pour développer le vivre ensemble, **Des activités de loisirs** (cinéma, laser quest).

L'initiative couronnée de succès sera reconduite en 2019.



Des séjours diversifiés pour les jeunes !

Le nouveau marché public des séjours jeunesse vient d'être signé. Trois types de séjours sont proposés :

- **Un séjour été Enfant** (du CE2 au CM2, selon l'année de naissance), d'une durée de 8 jours
 - **Un séjours hiver Ados** (de la 6^{ème} à la 1^{ère}), d'une durée de 7 jours
 - **Un séjour été Ados** (de la 6^{ème} à la 1^{ère}), d'une durée de 12 jours
- Chaque année, une destination différente sera proposée pour chaque séjour.

Pour toutes informations :
Service jeunesse :
anne.dumas-miton@biot.fr



INSCRIPTIONS POUR LES VACANCES D'HIVER ET DE PRINTEMPS 2019

HIVER 2019

- **Accueil de loisirs enfants et ados du 11 au 22 février 2019**

Inscriptions du 7 au 13 janvier 2019
Sur votre espace Familles

- **Inscriptions séjours hiver ados**
- Séjour hiver ados du 10 au 16 février 2019, à Villard-de-Lans
Inscriptions du 7 au 13 janvier 2019
Sur votre espace Familles

PRINTEMPS 2019

- **Accueil de loisirs enfants et ados, du 8 au 19 avril 2019**

Inscriptions du 4 au 10 mars 2019
Sur votre espace Familles

ERRATUM :

Annoncé dans le *Biot Infos* automne 2018, la création du conseil des jeunes s'inscrit uniquement dans le projet pédagogique de l'Espace Jeunes pendant les vacances scolaires. Les ados participent activement à la vie quotidienne de la structure, votent les règles de fonctionnement, les propositions d'activités, les questions organisationnelles du groupe ou de la structure.

LES ÉCOLES DE BIOT SOUTIENNENT ALEXIA BARRIER !

L'école Paul Langevin est "4 our planet"

Depuis le début de l'année scolaire, l'école Paul Langevin soutient la navigatrice biotoise Alexia Barrier et son projet « 4 my planet ». La mobilisation au sein de l'école s'est faite de différentes manières : un suivi quotidien pendant la Route du Rhum, une participation au rassemblement Kids 4 my planet à Marineland, le montage d'une exposition ainsi que la création d'une chorale et d'un spectacle de fin d'année sur le thème de la mer.

Fédérateur, ce projet rassemble petits et grands. La famille d'une des élèves, vivant en Guadeloupe est allée accueillir la navigatrice à l'issue de sa traversée de l'atlantique.



La dictée d'ELA

La dictée d'ELA, de l'Association européenne contre les leucodystrophies a eu lieu dans l'école du Mouline Neuf. La navigatrice Alexia Barrier a lu le texte proposé cette année par Alice Zeniter, Prix Goncourt des Lycéens 2017. Un beau moment d'échanges sur la solidarité, le respect, le handicap.

UN SUIVI MÉDICAL ET PSYCHOLOGIQUE DANS LES CRÈCHES

Les crèches de l'Orange bleue et des DiaBiotins bénéficient d'un suivi médical et psychologique à destination des enfants, des parents et des professionnels de la petite enfance. Depuis le mois d'avril, Laure Roques, psychologue, se rend une fois par mois dans chaque crèche. Elle reçoit les parents sur demande et répond à leurs questions. Elle assure un encadrement des professionnels au quotidien et analyse les pratiques.

En juillet, la pédiatre Romina Costanzia a débuté ses visites préventives organisées en présence des parents. Elle ausculte chaque enfant de moins de 4 mois, avant son admission. Les protocoles de soin dispensés ont été actualisés. « C'est une présence très positive » indique Stéphanie Platiau, la directrice de la crèche l'Orange bleue.



RENCONTRE AVEC LAURE ROQUES, PSYCHOLOGUE

Quel est le rôle d'une psychologue en crèche ?

D'une manière générale, la psychologue s'assure de l'épanouissement des enfants, de la prise en compte de leur dimension subjective et de la bonne santé générale de l'institution, notamment des professionnels. Nous proposons des temps d'échanges auprès du personnel pour parler de leurs observations et affiner leur positionnement vis à vis de l'enfant et de sa famille.

Quel est votre place avec les parents ?

Nous organisons des rencontres individuelles pour toutes questions liées à l'enfant ou à la parentalité : sommeil, alimentation, deuil, relation dans la fratrie, ... nous pouvons réorienter vers un autre professionnel plus spécialisé si besoin. Des rencontres collectives comme les réunions à thèmes ont lieu chaque trimestre.

Et auprès des enfants ?
Par de l'observation en situation, j'apporte un éclairage sur des comportements répétitifs ou un questionnement de l'équipe au sujet de la place que chacun occupe dans le groupe. Certains troubles peuvent être dépistés de manière précoce, une orientation vers des professionnels adaptés peut-être proposée.

SENIORS : LA CULTURE S'INVITE CHEZ VOUS !

Le dispositif Culture à domicile, développé par le CCAS de Biot en partenariat avec le réseau des Médiathèques de la Communauté d'Agglomération de Sophia Antipolis, a pour objectif de proposer une offre culturelle ciblée en direction de seniors.

**NOUVEAU !
UNE OFFRE
CULTURELLE
INÉDITE DANS LE
DÉPARTEMENT**

UN ACCÈS À LA CULTURE

L'idée est partie d'un constat simple : les seniors en perte d'autonomie disposent de prestations de portage de repas, d'entretien du lieu de vie ou de soins dispensés par un personnel qualifié grâce au maintien à domicile. Aujourd'hui, cette offre de service peut être complétée par un accès à la culture.



« C'est un bon moyen de pouvoir créer un lien particulier avec les personnes chez qui on intervient. Cela peut nous donner des sujets de discussion. », explique Françoise, une des aides à domicile de la ville et passionnée de lecture, très investie dans le dispositif.



DE NOMBREUX OUVRAGES ACCESSIBLES

Une centaine d'œuvres, livres, films, musiques, presse, bandes dessinées ont été sélectionnées et compilées dans un livret qui sera proposé aux personnes âgées inscrites au Maintien à domicile. Les seniors pourront réserver l'ouvrage qu'ils souhaitent, et celui-ci leur sera apporté chez eux.

La culture étant créatrice de lien social par essence, cette offre innovante permet à une population isolée d'y accéder. Les listes d'ouvrages consultés par les seniors, pourront être accessibles à leurs familles.



Conditions :

- Être inscrit au Maintien à domicile du CCAS de la ville de Biot
- Disposer d'un abonnement à la Médiathèque (un accompagnement peut être organisé).

BIOT

la créative

ESPACE DES ARTS ET DE LA CULTURE

• **Mercredi 16 janvier hall d'accueil de l'EAC 18h30 :** vernissage de l'exposition des classes d'arts plastiques de Franco Favaro (Exposition jusqu'au 30 janvier).

• **Samedi 19 janvier Médiathèque 17h30 :** « Invitation au voyage » spectacle proposé par les classes de danse, musique, théâtre et arts plastiques de l'EAC.

• **Samedi 2 et Dimanche 3 février Château de Mouans Sartoux :** participation des élèves de piano au 35^{ème} Concours Régional de piano de Mouans-Sartoux.

• **Jeudi 7 février salle Maurice Ravel de l'EAC 19h :** Audi-

tion des classes de musique.

• **Vendredi 1^{er} mars salle Gilardi horaire à déterminer :** Concert de l'Orchestre Symphonique de Sophia dirigé par Nicole Blanchi avec la participation des classes de violon, violoncelle et flûte de l'EAC.

• **Mercredi 6 mars hall d'accueil de l'EAC 18h30 :** vernissage de l'exposition des classes d'arts plastiques de Véronique Kruch et de Peppe Cappello

• **Jeudi 28 mars salle Maurice Ravel de l'EAC 19h :** Audition des classes de musique.

• **Samedi 30 mars Palais des Festivals de Cannes 20h30 :** les élèves de danse pourront assister au spectacle de l'Aterballetto, célèbre compagnie transalpine et rencontrer l'équipe artistique à l'issue de la représentation.

Le 2^{ème} trimestre de l'année scolaire est consacré aux évaluations des élèves de musique et danse, moment important de notre établissement qui permet aux professeurs une appréciation des progrès et aux élèves une reconnaissance des efforts fournis lors du 1^{er} semestre. Bonne chance à tous !

RÉSULTATS POUR LE CONCOURS DE VIOLONCELLE

Dimanche 18 novembre a eu lieu le Concours Régional de violoncelle de Mouans Sartoux où se sont distingués 2 élèves de l'EAC : Déborah Vergnol a obtenu 16/20 avec coupe, Yann Plançon 18/20 avec coupe et a été sélectionné pour le concert des lauréats 2019.

Félicitations à eux et à leur professeur Guillermo Lefever.

SCIENCE ET CULTURE POUR TOUS

Conférences et rencontres organisées à Biot sur les thèmes de la science, la culture, le patrimoine et la transition écologique et sociétale.

Du patrimoine historique et culturel en passant par des thématiques scientifiques ou des sujets de société originaux, venez partager moment de détente et de convivialité. Les conférenciers font découvrir leurs sujets de prédilection avec le public, offrant un moment d'échange.

Plusieurs partenaires s'unissent pour proposer ces conférences comme l'association

« Science pour Tous », l'association Arezzo, le Musée d'Histoire et de Céramique Biotoises ainsi que la Médiathèque communautaire de Biot. Le Musée National Fernand Léger poursuit également son cycle « Les Actualités du Dimanche » et les rencontres « Biot souffle à l'année » viennent perpétuer les thèmes de la transition vers une société plus durable portés par le festival écocitoyen

« Souffleurs d'avenir » conçu chaque année par la Ville de Biot.

Découvrez ce programme passionnant qui veut rendre la culture et le savoir accessibles à tous. Vous trouverez certainement parmi les thèmes proposés des sujets qui vous intéressent et qui vous permettront de vous enrichir.

Au plaisir de vous y retrouver !

• Samedi 1^{er} Juin à 15 h 30 - Médiathèque de Biot
Conférence « Des fruits, des fleurs et puis des branches ... ou comment "herboriser" au musée » par Catherine de Buzon

La Nature constitue depuis toujours une source privilégiée d'inspiration pour les artistes, chacun l'interprétant selon sa propre culture et sa sensibilité. Le monde végétal représenté (en peinture ou revisité en sculpture), comme un parcours en entre Art et Nature, pose des questions sur le rapport entre la Nature et la Culture - entre l'homme et son environnement.

CONFÉRENCES DE L'ASSOCIATION SCIENCE POUR TOUS

• Jeudi 31 Janvier à 19h - Salle Paul Gilardi
Conférence « Le trafic routier en équations » par Paola Goatini

Depuis plusieurs décennies, les ingénieurs et les mathématiciens développent des modèles mathématiques pour décrire et contrôler, à différentes échelles, l'écoulement des véhicules sur les réseaux routiers. Cet exposé se focalisera sur l'approche dite "macroscopique" et s'attachera à montrer comment des équations dérivées de la dynamique des fluides peuvent être utilisées pour décrire des phénomènes caractéristiques comme la propagation d'une congestion ou les transitions entre trafic fluide et congestionné.



du « Grand Tour » (XVIII^e) : l'urne Synnot d'Antibes. C'est le déroulé de cette enquête archéologique avec la redécouverte de cette pièce dans les réserves du musée Picasso, son histoire reconstituée et celle de ses propriétaires irlandais qui relève de l'épopée !

CONFÉRENCE DU SERVICE JEUNESSE DE LA VILLE DE BIOT

• Jeudi 24 janvier 2019 de 18h30 à 20h30 - Paul Gilardi, Complexe Sportif Pierre Operto
par Sandrine Orsatti, Psychologue Clinicienne ainsi que Loïc Lavillat et Justin Vailhere, PlayOutside

Dans le cadre de l'accompagnement à la parentalité mené par la ville de Biot, le service jeunesse organise une Rencontre « Parents - Enfants ». Cette rencontre a pour thème « Mon enfant et les écrans : comment cohabiter ? (de 6-18 ans) ».

CONFÉRENCES DU MUSÉE D'HISTOIRE ET DE CÉRAMIQUE BIOTOISES

• Samedi 26 Janvier à 15h30 - Médiathèque de Biot
Conférence « Le Verre au sein d'un Musée national d'Histoire naturelle : quelle(s) histoire(s) ! » par François Farges
Apparemment, le verre est un matériau fabriqué par diverses industries depuis l'Antiquité. Les naturalistes, à cheval entre opale chatoyante, orchidée et autres tigres ont donc peu de raisons de s'y intéresser.

• Samedi 23 mars à 15 h 30 - Médiathèque de Biot
Conférence « Marianne Peretti de Saint Germain des Prés à Brasilia Itinéraire d'une artiste franco-brésilienne à découvrir » par Yves Lo Pinto
Marianne Peretti, artiste franco-brésilienne, illustratrice, dessinatrice, peintre, sculpteur, décoratrice d'intérieur, créatrice design, auteure de vitraux et de panneaux-sculptures monumentaux, occupe une place particulière dans l'histoire de l'art du 20^{ème} siècle.

CONFÉRENCES DE L'ASSOCIATION AREZZO

• Samedi 19 janvier à 15h30 - Salle des Associations
Conférence « La Provence, terre de dinosaures » par Stephen Giner

Les dinosaures, quels animaux fascinent autant que ces grands disparus ? Ils sont les stars de la paléontologie. La Provence est une terre bénie en France pour qui veut s'initier à la recherche de ces monstres mythiques. Bien que le fait soit peu connu du grand public, cette région est néanmoins l'une des plus riches concernant les gisements de la fin du Crétacé.

• Samedi 23 Mars à 17h30 - Salle des associations
Conférence « Les trésors perdus du Sahara occidental » par Brigitte Rollier



La « terre », c'est le nom qui désigne le matériau de base pour la fabrication de la pâte à poterie. Elle est en grande partie constituée d'argile et d'éléments minéraux complémentaires comme des oxydes métalliques. La Provence est riche de ces gisements mais, à Biot, le territoire recèle deux sortes de « terres » aux caractères remarquables : non seulement elles sont de très bonne qualité mais elles sont facilement accessibles et présentes en grande quantité.

• Samedi 18 mai 2019 à 15h30 - Salle des Associations
Conférence « L'urne Synnot » par Eric Delaval
Une conférence sur un objet au destin étonnant et sur une famille irlandaise à l'époque

• Jeudi 28 février à 19h - Salle Paul Gilardi
Conférence « TicElec: retour sur un projet pionnier sur la consommation énergétique » par Nathalie Lazaric

Consomme-t-on moins d'énergie lorsqu'on a connaissance de sa propre consommation électrique ? C'est ce que tendent à montrer les résultats de l'expérience TicElec dirigée par Nathalie Lazaric sur un panel d'une centaine de ménages volontaires de la commune de Biot.

• Jeudi 14 mars à 19h - Salle Paul Gilardi
Conférence « Interface cerveau-machine » par Maureen Clerc

Depuis près d'un siècle d'observations in vitro et in vivo, l'activité cérébrale est désormais analysée spatialement, temporellement, fréquemment, de sorte de pouvoir la "décoder". Il devient possible de tirer ces informations de l'activité cérébrale en temps réel, au moment même où celle-ci a lieu. S'ouvre alors une voie directe de communication du cerveau vers le monde extérieur, ne dépendant plus des muscles.

• Jeudi 28 Mars à 19h - Salle Paul Gilardi
Conférence « Lutter contre les ravageurs des cultures : De l'usage des pesticides vers des alternatives plus respectueuses de l'environnement » par Eric Wajnberg
Depuis les débuts de l'humanité, l'homme a cherché à se débarrasser des ravageurs de cultures et des mauvaises herbes.

De nombreux procédés, parfois ingénieux, ont été proposés, aboutissant à la fin de la seconde guerre mondiale à la production industrielle et l'usage massif de pesticides de synthèses qui semblaient efficaces.



• Jeudi 25 Avril à 19h - Salle Paul Gilardi
Conférence « Des plastiques et des hommes : peut-on se passer des matières plastiques ? » par Patrick Navard

Qu'est-ce que le plastique ? Quels sont les avantages et les risques des plastiques ? Pourquoi les plastiques polluent les océans ? Qu'est-ce que les bioplastiques ? Peut-on fabriquer du plastique à partir de plantes ? Est-il

écologique ? Les plastiques à base de plantes sont-ils biodégradables ? Les chaussettes en bambou sont-elles bonnes pour l'environnement ? Que peut-on faire, que doit-on faire pour diminuer les risques ?

• Jeudi 23 Mai à 19h - Salle Paul Gilardi
Conférence « La théorie des jeux » par Pierre Bernhard

En 1944, John von Neumann, un des plus grands mathématiciens de son temps, et Oskar Morgenstern, un économiste, font paraître le livre « Theory of Games and Economic Behaviour », fondateur de la théorie moderne des jeux, encensé par la critique, et qui devait complètement renouveler la théorie économique.

• Jeudi 27 Juin à 19h - Salle Paul Gilardi
Conférence « Comment les champignons envahissent la terre ? » par Agnesse Seminara

Les champignons sont parmi les pires menaces et en même temps les composants les plus fondamentaux de nombreux écosystèmes. Les maladies fongiques émergentes provoquent certaines des extinctions les plus sévères jamais observées chez les espèces sauvages, et les agents pathogènes des cultures mettent en péril la sécurité alimentaire. Mais les champignons sont aussi des symbiotes et décomposeurs sans lesquels les écosystèmes ne pourraient pas fonctionner.

LES « ACTUALITÉS DU DIMANCHE AU MUSÉE NATIONAL FERNAND LÉGER

• Dimanche 3 février 2019 à 15h30 - Musée national Fernand Léger
« Stéphane Couturier » par Ricardo Vazquez

Dans le cadre de son exposition dédiée au photographe Stéphane Couturier, le musée invite Ricardo Vazquez à partager son regard sur l'œuvre de l'artiste et sur sa singularité dans le paysage de la photographie contemporaine. Lauréat du prix Niépce en 2003, Stéphane Couturier explore les thèmes de la construction/déconstruction du paysage urbain, du monde du travail et de l'industrie, en créant des images de grand format, entre abstraction et figuration. Photographies de chantier et vues d'architecture moderne révèlent une ville organique et en couleurs, en constante transformation, qui se déclinent parfois en diptyques ou triptyques géants.

• Dimanche 2 juin 2019 à 15h30 - Musée national Fernand Léger
« Vis-à-Vis. Fernand Léger et ses ami.e.s »
Visite-conférence de l'exposition par Julie Guttierrez

Après le succès des deux précédentes éditions en 2017 et 2018, voici le troisième et dernier volet de la trilogie d'expositions intitulée "Vis-à-vis. Fernand Léger et ses ami.e.s". Ce cycle d'expositions organisé

par le musée national Fernand Léger dresse un panorama riche et complet des relations amicales et fructueuses que le peintre Fernand Léger, artiste naturellement curieux et ouvert aux innovations artistiques de son temps, a pu nouer tout au long de sa carrière avec les autres artistes de sa génération.

LES RENDEZ-VOUS « BIOT SOUFFLE À L'ANNÉE »

• Jeudi 14 février 2019 à 19h - Salle Paul Gilardi
« Après-demain » de Cyril Dion et Laure Noualhat, projection du film suivie d'un débat. Organisé en partenariat avec ENERCOOP PACA

Deux ans après le succès phénoménal du documentaire Demain, Cyril Dion revient sur les initiatives que le documentaire a inspirées. Il embarque avec lui son amie Laure Noualhat, enquêtrice de renom sur les fronts de l'écologie et très sceptique sur la capacité des micro-initiatives à avoir un réel impact face au dérèglement climatique. Leur confrontation pleine d'humour les pousse dans leurs retranchements : qu'est-ce qui marche, qu'est-ce qui échoue ? Et si, finalement, tout cela nous obligeait à inventer un nouveau récit pour l'humanité ? Un débat suivra la projection, en présence de 5 organisations qui proposeront 5 actions concrètes au quotidien sur les thèmes de l'énergie renouvelable, de la banque éthique, de l'alimentation bio, du Zéro Déchet et du recyclage, et enfin du commerce local et indépendant.

CONFÉRENCES DE LA MÉDIATHÈQUE COMMUNAUTAIRE DE BIOT

• Vendredi 17 mai à 17h30 - Médiathèque de Biot

« Ecrire la nature »

Rencontre avec les éditions Gallmeister
« Depuis 2006, les éditions Gallmeister se consacrent à la découverte des multiples facettes de la littérature américaine, devenant ainsi l'unique éditeur français à se spécialiser exclusivement dans ce domaine. D'Est en Ouest, les auteurs américains décrivent et interrogent les beautés et les contradictions de leur immense territoire et de ses habitants [...] »

Dans la lignée de Thoreau ou d'Emerson, des auteurs comme Edward Abbey, David Vann ou Pete Fromm se font les observateurs subtils du monde naturel. Leurs écrits ne prennent pas simplement la nature pour cadre : ils en font un élément central de la narration, qui marque profondément le destin des hommes [...].

PHOTOGRAPHIE, CIRQUE ET AMITIÉS AU MUSÉE NATIONAL FERNAND LÉGER

BIOT, TERRA TERRE

Exposition du 15 décembre 2018 au 31 mars 2019.



Des présentations de matières extraites à l'état brut aux pièces façonnées par l'artisan, le tout est illustré de pièces historiques parfois monumentales comme les fameuses jarres ou encore les bugadiers, récipients produits encore au siècle dernier.

Avec des pièces rares présentées comme les célèbres opales bleues et les impressionnantes tranches de bois fossile retrouvées aux flancs du volcan, cette exposition entre art et science, changera votre regard sur l'histoire du village qui a commencé il y a des millions d'années.

ses paysages alentours avec notamment l'imposante silhouette du Dôme de Biot, ancien volcan qui a fourni des matières premières exceptionnelles pour la poterie, activité dont la réputation est allée bien au-delà des mers. Il est vrai que les ingrédients pour une industrie de caractère étaient réunis : d'abord les argiles, de plusieurs sortes et de très bonne qualité, mais aussi la cinérite (cendre volcanique), matériau réfractaire de choix pour la construction des fours. À ces deux ensembles venaient s'ajouter deux matières fort utiles pour le vernissage et la coloration de la poterie : le sable, composé de silice, localement veiné de kaolin bariolé et le manganèse, en concentrations importantes.

CONFÉRENCES DU MUSÉE, ORGANISÉES À LA MÉDIATHÈQUE DE BIOT

• **26 janvier 2019 à 15 h 30**
« Le Verre au sein d'un Muséum national d'Histoire naturelle : quelle(s) histoire(s) ! », par François Farges, Professeur au Muséum National d'Histoire Naturelle

• **Samedi 23 Mars à 15h30**
« Marianne Peretti de Saint Germain des Prés à Brasilia Itinéraire d'une artiste franco-brésilienne à découvrir », par Yves Le Pinto

Une des richesses insoupçonnées de Biot est sa grande géodiversité. Cette particularité est due à un passé géologique très agité qui a forgé le destin de Biot. L'histoire peut se lire à travers les pierres et pavés incrustés dans les murs et les ruelles du village mais aussi dans

INFORMATIONS PRATIQUES

Musée national Fernand Léger
255, chemin Val de Pôme - 06410 Biot
Tél : 04 92 91 50 20 - www.musee-leger.fr
Ouvert tous les jours sauf les mardis, 1^{er} janvier, 1^{er} mai et 25 décembre.
Du 1^{er} novembre au 30 avril : de 10h à 17h
Du 1^{er} mai au 31 octobre : de 10h à 18h
Suivez-nous sur les réseaux sociaux Facebook et Twitter.

(1) Stéphane Couturier : dialogue réussi avec Léger

Depuis octobre dernier, le musée national Fernand Léger s'est lancé dans un pari audacieux : faire dialoguer les œuvres du peintre, maître des lieux, avec l'un des photographes français actuels majeurs, Stéphane Couturier (né en 1957). Au fil de l'accrochage, on comprend aisément les multiples liens plastiques et thématiques qui se tissent entre les productions des deux artistes : l'architecture, les mutations urbaines, l'esthétique industrielle, les effets de contrastes entre lignes géométriques et aplats colorés. Le photographe, maîtrisant autant l'argentique que le numérique, a créé une série inédite à partir de l'œuvre *Le Grand Remorqueur* (1923) de Léger : « Le thème du remorqueur est sans doute celui qui m'a le plus frappé. Fernand Léger aborde l'atmosphère maritime comme un télescopage de plans qui se superposent : le bateau, les rives, la ville, les collines... »

La décomposition du motif, la simplification des modules qui s'enchaînent les uns dans les autres associées à une géométrie élémentaire et colorée, construisent une sorte de trame architectonique. (...) ». **À découvrir jusqu'au 4 mars 2019.**

Le cirque s'invite au musée

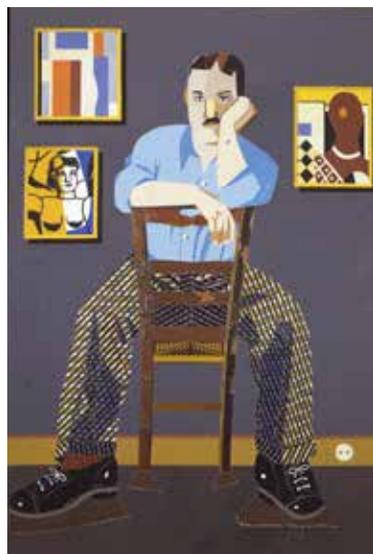
Suite à une première saison 2017-2018 haute en couleurs, qui a connu un vif succès auprès du public biotois, de nouveaux rendez-vous seront proposés cette année au musée et dans ses jardins, toujours en collaboration avec Piste d'Azur, le très actif Centre régional des Arts du Cirque en PACA, situé à La Roquette-sur-Siagne (06550). Au programme en mars : la compagnie Zania. Basée

à Marseille, cette compagnie est formée d'un duo féminin, Carla et Maria. Elles incarnent deux grand-mères drôles et trépidantes, qui mêlent dans leur jeu théâtre et acrobaties, en particulier sur vélo ! **Pour les rencontrer, rendez-vous le dimanche 3 mars, à 15h.** Entrée libre.

Exposition Vis-à-vis, opus n°3 : ultimes amitiés

Cet été, le musée présentera le troisième et dernier volet de la série d'expositions « Vis-à-vis : Fernand Léger et ses ami.e.s ». Ce cycle, débuté en 2017, a pour objectif de renouveler la lecture de l'œuvre du peintre, maître de l'avant-garde moderne, selon des correspondances riches et pertinentes avec des artistes de son temps, qui ont été ses collaborateurs, parfois ses élèves, souvent ses amis. Un ultime parcours, pour mieux saisir l'influence pérenne de Fernand Léger sur ses contemporains, comme sur les artistes de la seconde moitié du XX^e siècle. **L'exposition, qui se tiendra du 1^{er} juin au 23 septembre 2019,** sera accompagnée de la publication d'un catalogue. Celui-ci présentera l'ensemble des œuvres exposées durant les trois opus du cycle Vis-à-Vis.

Une coproduction des musées nationaux du XX^e siècle des Alpes-Maritimes et de la Réunion des musées nationaux - Grand Palais.



(1) Vue de l'exposition Stéphane Couturier, musée national Fernand Léger, du 6 octobre au 4 mars 2019 © Stéphane Couturier, 2018.

(2) Carte blanche aux élèves de Piste d'Azur, musée national Fernand Léger, juin 2018 © ADAGP, Paris / © ak.photo / Piste d'Azur - Crac, 2018.

(3) Eduardo Arroyo, Fernand Léger, 2007, huile sur toile, 195 x 130 cm. Courtesy Galerie Louis Carré, Paris © ADAGP, Paris, 2018.

INFORMATIONS :

9, rue Saint Sébastien 06410 BIOT
Tél. 04 93 65 54 54 / amis.du.musee@musee-de-biot.fr
Horaires du Musée : du mercredi au dimanche, de 14h à 18h
Tarifs : 4 € (Seniors : 2 €)

Coupon à découper pour adhérer à l'association « Les Amis du Musée » et profiter des activités, à retourner à l'adresse ci-dessus

NOM..... PRÉNOM.....

ADRESSE.....

Téléphone..... Adresse Mail

Souhaite adhérer à l'association « Les Amis du Musée »

Règlement joint (Coût annuel : 16€ par personne, 24€ pour un couple)

CULTURES ET SPORTS IRLANDAIS À L'HONNEUR

Le 3 novembre dernier, la 3^{ème} édition de l'Azur Gaëlic Festival a été l'occasion de mettre à l'honneur les traditions et jeux celtiques. Trois équipes de football gaélique, Lugdunum CLG (Lyon), GF Provence et Azur Gaels se sont affrontées dans un tournoi. La victoire finale est revenue à l'équipe lyonnaise.

Des initiations pour les petits et les grands ont émaillées le tournoi, faisant découvrir les deux sports nationaux de l'Irlande au grand public : football gaélique et hurling. L'ambiance festive assurée par Avi McGourty, musicienne irlandaise, a régalé le public avec ses reprises pendant tout l'après-midi !

Le football gaélique

Mélange de rugby à XV et de football, le football gaélique se joue au pied et à la main. Les buts sont marqués en faisant passer le ballon au-dessus ou en dessous de la transversale. Peu violent, les plaquages et les tacles sont prohibés.

Le hurling

Cousin du hockey sur gazon, le hurling est un sport de contact. Les points sont marqués de la même manière que le football gaélique.



TENNIS CLUB MUNICIPAL DE BIOT

TERRE BATTUE

L'inauguration des nouveaux courts en terre battue a eu lieu le samedi 20 Octobre. Cet événement a été suivi d'une démonstration des jeunes du Tennis Club de Biot.

ANIMATION ROLEX MONTE CARLO MASTERS

Le dimanche 25 novembre 2018, 50 enfants du TCM Biot étaient présents pour s'amuser sur les 3 ateliers proposés et pour gagner de nombreux cadeaux.



US BIOT

Quelques dates à retenir :

• Loto de l'US Biot

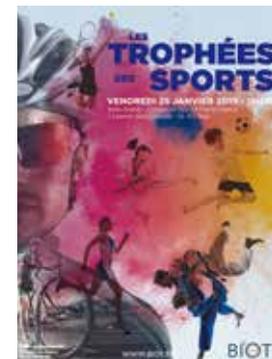
Samedi 9 Mars 2019
Salle Paul Gilardi 1 Chemin des Combes 06410 Biot
Réservation sur usbiot.manifestations@gmail.com

• Stage multi-sports US Biot

Du 11 au 15 février, ouvert pour les enfants nés entre 2006 et 2012
Renseignements et inscription sur <https://www.usbiot.fr/stages>
US Biot Secrétariat : usbiot.secretaariat@gmail.com

LE TROPHÉE DES SPORTS

Le trophée des sports récompense chaque année les sportifs biotois émérites. Il aura lieu le vendredi 25 janvier 2019 de 18h30 à 20h30 au complexe sportifs Pierre Operto à la salle Paul Gilardi. Venez nombreux !



ÇA TRAIL À BIOT !

TRAIL POUR TOUS, COURIR AU-DELÀ DU HANDICAP



L'association biotoise Trail pour tous permet à des personnes en situation de handicap de participer à des courses, trails et randonnées grâce à une Joëlette, sorte de chaise à porteur avec une roue centrale.

Depuis sa création en 2014, l'association a participé à de nombreuses courses dans le Var, le Cantal... Elle a permis, le 4 novembre dernier à des enfants porteurs du syndrome d'Ehlers-Danlos de vivre de l'intérieur le marathon Nice-Cannes ou à des enfants atteints de la maladie de Lyme de parcourir le marathon du Golfe de Saint-Tropez. Elle a été sacrée championne du monde de Joëlettes en Charente-Maritime en 2016.

Depuis 2 ans, l'association a créé le trophée des joëlettes. Un événement qui réunit des équipes

de 6 à 8 coureurs avec une personne en situation de handicap.

Le défi du Chott, une aventure inoubliable dans les dunes tunisiennes

Le samedi 27 octobre, à Tozeur en Tunisie, 15 membres de l'association Trail pour tous ont participé à la 24^{ème} édition du défi du Chott. Le départ a été donné à côté du village construit dans les années 70 pour le tournage de Star Wars. Deux boucles de 10 km en plein désert plus tard à la découverte de paysages magnifiques, les participants ont franchi la ligne d'arrivée sous une haie d'honneur.

« Traverser les dunes de sable ne fut pas une mince affaire, mais nous y sommes arrivés. Et voir le plaisir qu'a pris Nicolas, à bord de la joëlette, nous a donné la force d'avancer. Nous sommes tous re-

partis des souvenirs plein la tête » indique Jérôme Fouffé, le président de l'association.

Ce séjour a été riche en émotions pour tout le monde : « Cette expérience extraordinaire donne envie de monter un nouveau projet pour la 25^{ème} édition. » conclut-il.

A la recherche de coureurs bénévoles

L'association est toujours à la recherche de coureurs pour les aider à pousser la joëlette. Les personnes en situation de handicap qui souhaitent vivre cette expérience sont les bienvenus. Avis aux amateurs !

Le prochain trophée des joëlettes et Urban trail aura lieu à Biot le dimanche 12 mai 2019. À vos marques !

Plus d'infos : trailpourtous.fr

DEUX BIOTOIS À L'HONNEUR



Dans l'univers du Trail, la famille Camus n'est plus à présenter ! Les deux frères, Sébastien et Sylvain Camus font partis des meilleurs français et internationaux de la discipline.

Leur père, Pascal, coureur émérite est membre du BIOT AC depuis plus de 20 ans.

Cet été, Pascal Camus, pour sa première participation à l'une des épreuves mythiques de la dis-

cipline, l'Ultra-trail du Mont-Blanc, s'est classé 2^{ème} de sa catégorie d'âge VH3 (59-69 ans) et 31^{ème} au scratch sur 1622 participants. Il a parcouru les 101 km et 6 100 m de dénivelé positif de la course Courmayeur-Champex-Chamonix en 18 heures et 20 minutes.

À l'honneur également, Jean-Philippe Roubeix, Finisher sur un des **ULTRA TRAIL** les



plus techniques et engagés du calendrier français, L'échappée belle, un parcours de 144 km avec un dénivelé positif de 11 000m et 15 cols à plus de 2000 m. Il est classé 26^{ème} au classement Trail en France dans la catégorie V2M.

Bravo à tous les deux !

NOUVEAU À BIOT

L'ATELIER D'ANCA-SONIA Peintre-Sculpteur

Anca-Sonia, fondatrice et directrice de l'école des Beaux-Arts à Grasse, a ouvert son atelier à Biot en février dernier. Zone artisanale Saint-Pierre, 1050 route de la mer, 06410 Biot <http://anca-sonia.com/>



VOLE DE TA PLUME

Marie Bierlaire – Graphothérapeute

Les difficultés d'écriture touchent à des degrés plus ou moins importants de nombreux enfants, adolescents et adultes. La Graphothérapie est une méthode de rééducation de l'écriture qui traite les difficultés dans l'apprentissage. 8, rue de la Poissonnerie, 061410 Biot / Sur rendez-vous au 07 61 27 66 43 ou voledetaplume@gmail.com Membre de l'association : www.graphidys.com

OSTÉOPATHE

Mia-Sophie Aaserud a ouvert un cabinet d'ostéopathe au sein de l'école Montessori, Les Colibris, au 3735 route des dolines, 06410 Biot. Plus d'infos www.mia-osteopathe-antibes.com

LE FOURNIL DE BIOT

Depuis le 27 octobre dernier, le Fournil de Biot a été repris par Guillaume Gruson et Aurélie Marca. Boulangerie-pâtisserie artisanale, elle dispose d'une terrasse et d'un espace intérieur. Horaires d'ouverture : L'hiver : du lundi au samedi de 7h à 19h. Les mercredi et dimanche de 7h à 14h. L'été : tous les jours de 7h à 20h.



LA MÉDIATHÈQUE VOUS CONSEILLE POUR CET ÉTÉ...

ROMAN

Le poids de la neige, Christian Guay Poliquin (Ed. de l'Observatoire, 2018)
À l'orée d'un monde qui semble s'écrouler, au début d'une saison neigeuse d'une rare intensité, le narrateur, blessé gravement suite à un accident de la route, est veillé par Matthias, un vieil homme aspirant à rejoindre sa femme quand le climat sera plus favorable. Près du feu, les deux personnages se jaugent et tissent péniblement leur relation faite de méfiance et peut-être de complicité. L'écriture limpide et ciselée de ce jeune auteur québécois utilise avec brio la neige comme procédé narratif pour confronter ses personnages et les pousser dans leurs derniers retranchements, en situant ce huis clos en dehors de tout repère civilisationnel.



JEUNESSE

Dis Ours, tu m'aimes ?, Jory John et Benji Davies (Little Urban, 2018)

À partir de 4 ans

Ours est seul. Il compte bien profiter de cette belle journée de tranquillité pour se reposer. Canard est seul. Il compte bien profiter de cette belle journée... en bonne compagnie. Ours réussira-t-il à se reposer ?



MUSIQUE

Green Twins, Nick Hakim (ATO Records, 2018)

Belle surprise que ce premier album venu tout droit de Brooklyn. Nick Hakim propose une soul que l'on pourrait presque qualifier de dépressive, et ce sans aucune connotation péjorative. Après un premier EP qui s'attelait déjà à explorer les méandres de la psyché, Nick Hakim tisse une fois encore avec Green Twins un patchwork de l'intime qui prend corps aussi bien dans le texte que dans le son, en slalomant habilement entre le territoire lumineux de la soul et celui plus sombre et fiévreux du rock psychédélique.



CARNET

Ils ont vu le jour

- Lohann Fouley née 7 juillet 2018
- Héléna Petri née le 1^{er} octobre 2018

Ils se sont dit oui

- Malorie LEBLANC et Nicolas MONGIN, le lundi 22 octobre 2018
- Dominique DERVILLERS et Hubert KUS, le samedi 3 novembre 2018

Ils nous ont quitté

- Joseph LEGGIO né le 29 janvier 1929, décédé le 24 octobre 2018
- Gilbert DOS SANTOS né le 20 novembre 1935, décédé le 07 octobre 2018
- Patrick AUCHEDÈ né le 7 août 1957, décédé le 23 octobre 2018
- Vincent PUGLIA né le 20 mars 1946, décédé le 1^{er} décembre 2018
- Marie-Madeleine COCHET née le 20 juillet 1934, décédée le 11 décembre 2018

AGENDA

JANVIER - FÉVRIER -
MARS 2019

JUSQU'AU 7 AVRIL 2019
EXPOSITION
« GLASS IS BIOTIFOL »
SALLE D'EXPOSITIONS
MUNICIPALES, RUE SAINT
SÉBASTIEN - BIOT VILLAGE
Cette exposition accueille les
œuvres d'artistes verriers français
et internationaux sélectionnés
par un jury ainsi que les invités
d'honneur du Biot International
Glass Festival, Gérard Vatrín,
Richard Price et Gabriel Feenan.



JUSQU'AU 30 MARS 2019
EXPOSITION « BIOT
TERRA TERRE »
MUSÉE D'HISTOIRE ET DE
CÉRAMIQUE BIOTOISES
Vernissage le 15 décembre à
11h. De la science aux arts, vous
pourrez appréhender au cours de
cette exposition, l'exploitation
de notre patrimoine géologique
avec ses divers gisements qui
ont déterminé l'histoire de la
commune, notamment celle liée à
la poterie et au verre.
Cf. article p.43



EXPOSITIONS...



Stéphane Couturier, série
« Melting Point Sète », Sète n°4.
Tirage jet d'encre, 2018
© Stéphane Couturier

JUSQU'AU 4 MARS 2019
EXPOSITION « STÉPHANE COUTURIER & FERNAND LÉGER »
MUSÉE NATIONAL FERNAND LÉGER

En 2018, le musée national Fernand Léger a souhaité mettre en lumière les riches correspondances thématiques et plastiques qui existent entre la peinture de Fernand Léger (1881-1955), pionnier de l'avant-garde de la première moitié du XX^e siècle, et l'oeuvre photographique de Stéphane Couturier, artiste français né en 1957. *Cf. article p.42*

DU 5 DÉCEMBRE 2018 AU 19 JANVIER 2019
EXPOSITION « ORIGINAUX D'ILLUSTRATEURS JEUNESSE »
MÉDIATHÈQUE COMMUNAUTAIRE DE BIOT

Exposition de peintures, gravures et dessins originaux d'illustrateurs jeunesse appartenant au fonds patrimonial de la médiathèque Albert Camus. Venez découvrir ou redécouvrir le travail d'artistes tels que Sara, Tony Ross ou encore Claude Ponti et Julia Chausson...



DU 22 JANVIER AU 16 MARS 2019
EXPOSITION « L'HERBIER D'ÉMILIE VAST »
MÉDIATHÈQUE COMMUNAUTAIRE DE BIOT

Exposition des éditions Memo. Petit traité de botanique, cette sélection de trois herbiers présente à la fois la petite flore des bois, les arbres feuillus d'Europe ainsi que les plantes sauvages des villes. Illustratrice, auteure et plasticienne, Émilie Vast joue avec les lignes pures, la couleur en aplat et le contraste. Inspirée par les arts graphiques du passé, amoureuse de la nature, elle met en scène plantes et animaux, comme autant de personnages venant raconter leurs histoires dans des illustrations stylisées, douces et poétiques.

DU 26 MARS AU 8 JUIN 2019
EXPOSITION « JARDINS IMAGINAIRES : REGARDS CROISÉS SUR LE VÉGÉTAL »
MÉDIATHÈQUE COMMUNAUTAIRE DE BIOT

Exposition d'œuvres graphiques originales sur le thème du végétal de Thomas Renaud et Florence Foix, tous deux issus des Beaux-arts de Nantes. « Cette exposition a vu le jour en 2017 suite à une carte blanche donnée par la médiathèque de Saint-Nazaire sur le thème du végétal. Cette commande a été l'occasion de confronter nos pratiques et de mener le début d'une recherche sur le végétal, sujet ô combien foisonnant ! » expliquent Thomas Renaud et Florence Foix

JANVIER

SAMEDI 5 JANVIER - 16H

CINÉ GOÛTER

SALLE D'ACTION CULTURELLE - MÉDIATHÈQUE COMMUNAUTAIRE DE BIOT

Goûter suivi de la projection d'un film d'animation pour le jeune public. Entrée libre dans la limite des places disponibles.

VENDREDI 11 JANVIER - 16H45

LECTURES DANS LE NOIR

SALLE D'ACTION CULTURELLE - MÉDIATHÈQUE COMMUNAUTAIRE DE BIOT

Sorties d'école : ensemble, partageons un moment unique autour de la lecture. Entrée libre dans la limite des places disponibles.

VENDREDI 11 JANVIER - 18H30

VŒUX DU MAIRE

SALLE PAUL GILARDI

SAMEDI 12 JANVIER - 10H30

CAFÉ GRAINES

SALLE D'ACTION CULTURELLE - MÉDIATHÈQUE COMMUNAUTAIRE DE BIOT

Partage et discussions autour des plantations, présentation de documentaires du fonds et d'applications autour du sujet, co-animé par notre association partenaire Biot au jardin qui gère les jardins partagés de la ville de Biot.

MERCREDI 16 JANVIER - 16H30 À 17H

DES HISTOIRES...

ESPACE JEUNESSE - MÉDIATHÈQUE COMMUNAUTAIRE DE BIOT

Lectures pour les enfants à partir de 3 ans. Entrée libre dans la limite des places disponibles.

SAMEDI 19 JANVIER - 10H

CAFÉ ADOS

ESPACE FICTION ADULTES - MÉDIATHÈQUE COMMUNAUTAIRE DE BIOT

Échanges et discussions autour de l'actualité littéraires, musicales et cinématographiques à destination des adolescents.

SAMEDI 19 JANVIER - 17H À 22H

LA NUIT DE LA LECTURE

MÉDIATHÈQUE COMMUNAUTAIRE DE BIOT

Grande fête du livre, la 3^{ème} Nuit de la lecture est organisée par le ministère de la Culture en collaboration avec les différents acteurs du livre et de la lecture. Dès l'après-midi et toute la soirée, enfiler votre pyjama et participez aux animations gratuites conçues pour les enfants, les adolescents et les adultes. Programme complet : <http://www.ma-mediathèque.net/>



SAMEDI 19 JANVIER - 15h30

SCIENCE ET CULTURE POUR TOUS À BIOT

CONFÉRENCE AREZZO

SALLE DES ASSOCIATIONS

« *La Provence, terre des dinosaures* » par Stephen Giner

JEUDI 24 JANVIER - 9H30 ET 10H30

BÉBÉS LECTEURS

MUSÉE NATIONAL FERNAND LÉGER

En partenariat avec la Médiathèque communautaire de Biot, lectures et comptines pour les enfants de 0 à 3 ans. Inscriptions auprès de l'accueil ou au 04 83 88 10 00.

JEUDI 24 JANVIER - 18h30

CONFÉRENCE JEUNESSE

SALLE PAUL GILARDI

« *Rencontre parents-enfants : mon enfant et les écrans, comment cohabiter ?* » en présence de Sandrine Orsatti, psychologue clinicienne, Loïc Lavillat et Justin Vailhere de Play Outside.

VENDREDI 25 JANVIER - 17H30

LU ET APPROUVÉ (CAFÉ DES LECTEURS)

ESPACE FICTION ADULTES - MÉDIATHÈQUE COMMUNAUTAIRE DE BIOT

Discussions, échanges sur les dernières lectures et les coups de cœur des bibliothécaires, libraires et lecteurs.

VENDREDI 25 JANVIER - 18h30

TROPHÉE DES SPORTS

SALLE PAUL GILARDI

SAMEDI 26 JANVIER - 9H30

REPAIR CAFÉ

SALLE PAUL GILARDI



SAMEDI 26 JANVIER - 15H30

SCIENCE ET CULTURE POUR TOUS À BIOT

CAFÉ DES ARTS

SALLE D'ACTION CULTURELLE - MÉDIATHÈQUE COMMUNAUTAIRE DE BIOT

Cycle de conférences autour des arts organisé par le Musée d'Histoire et de Céramique Bitoises

« *Le Verre au sein d'un muséum national d'histoire naturelle : quelle(s) histoire(s) !* » par François Farges, professeur au Muséum National d'Histoire naturelle de Paris.

JEUDI 31 JANVIER - 19H
SCIENCE ET CULTURE POUR TOUS À BIOT
CONFÉRENCE SCIENCE POUR TOUS

SALLE PAUL GILARDI

"*Le trafic routier en équations*" par Paola Goatin.



FÉVRIER

SAMEDI 2 FÉVRIER - 10H

CAFÉ BIBERON

SALLE D'ACTION CULTURELLE - MÉDIATHÈQUE COMMUNAUTAIRE DE BIOT

Atelier pour parents et enfants animé par un bibliothécaire autour d'un sujet du quotidien de la petite enfance : séance de lecture, présentation d'une sélection d'ouvrages et discussion parentale autour du sujet proposé. Inscriptions auprès de l'accueil ou au 04 83 88 10 00.

DIMANCHE 3 FÉVRIER

FÊTE DU MIMOSA

BIOT VILLAGE

DIMANCHE 3 FÉVRIER - 15H30

SCIENCE ET CULTURE POUR TOUS À BIOT

CONFÉRENCE FERNAND LÉGER

MUSÉE NATIONAL FERNAND LÉGER

« *Un regard sur la photographie contemporaine* » de Ricardo Vazquez, directeur de la culture, des sports et de la jeunesse au Conseil départemental du Var.



JEUDI 7 FÉVRIER - 15H30

CINÉ SENIORS

SALLE D'ACTION CULTURELLE - MÉDIATHÈQUE COMMUNAUTAIRE DE BIOT

Projection d'un film en partenariat avec le CCAS de Biot. Entrée libre dans la limite des places disponibles.

VENDREDI 8 FÉVRIER - 16H45

LECTURES DANS LE NOIR

SALLE D'ACTION CULTURELLE - MÉDIATHÈQUE COMMUNAUTAIRE DE BIOT

Sorties d'école : ensemble, partageons un moment unique autour de la lecture. Entrée libre dans la limite des places disponibles.

SAMEDI 9 FÉVRIER - 10H
PORTES OUVERTES SPORTS - ETUDES NCA
STADE PIERRE BEL

MERCREDI 13 FÉVRIER - 14H À 16H

TOURNOI DE JEUX VIDÉO

SALLE D'ACTION CULTURELLE - MÉDIATHÈQUE COMMUNAUTAIRE DE BIOT

Venez défier de nombreux adversaires sur une sélection de jeux et consoles. Inscriptions auprès de l'accueil ou au 04 83 88 10 00.



JEUDI 14 FÉVRIER À 19H

SCIENCE ET CULTURE POUR TOUS À BIOT

CINÉ-DÉBAT « APRÈS-DEMAIN »

SALLE PAUL GILARDI

SAMEDI 16 FÉVRIER - 16H

CINÉ GOÛTER

SALLE D'ACTION CULTURELLE - MÉDIATHÈQUE COMMUNAUTAIRE DE BIOT

Goûter suivi de la projection d'un film d'animation pour le jeune public. Entrée libre dans la limite des places disponibles.



MERCREDI 20 FÉVRIER - 14H À 18H

NOUVEAU : JEUX DE SOCIÉTÉ

SALLE D'ACTION CULTURELLE - MÉDIATHÈQUE COMMUNAUTAIRE DE BIOT

La médiathèque se transforme en ludothèque le temps d'un après-midi. Seul, en famille ou entre amis, venez vous initier à des jeux de société pour tous les âges guidés par l'équipe de la médiathèque ! Inscriptions auprès de l'accueil ou au 04 83 88 10 00.

VENDREDI 22 FÉVRIER - 17H30
LU ET APPROUVÉ

ESPACE FICTION ADULTES - MÉDIATHÈQUE COMMUNAUTAIRE DE BIOT

Discussions, échanges sur les dernières lectures et les coups de cœur des bibliothécaires, libraires et lecteurs.

MERCREDI 27 FÉVRIER - 16H30 À 17H

DES HISTOIRES...

ESPACE JEUNESSE - MÉDIATHÈQUE COMMUNAUTAIRE DE BIOT

Lectures pour les enfants à partir de 3 ans. Entrée libre dans la limite des places disponibles.

JEUDI 28 FÉVRIER - 19H

SCIENCE ET CULTURE POUR TOUS À BIOT

CONFÉRENCE SCIENCE POUR TOUS

SALLE PAUL GILARDI

« *TicElec: retour sur un projet pionnier sur la consommation énergétique* » par Nathalie Lazaric.



ÉVÉNEMENTS...

La plupart des animations proposées à Biot sont gratuites et ouvertes à tous.

Dates et événements sous réserve de modifications.

Informations actualisées sur www.biot.fr et Facebook Ville De Biot.



MARS

VENDREDI 8 MARS - 16H45
LECTURES DANS LE NOIR
SALLE D'ACTION CULTURELLE -
MÉDIATHÈQUE COMMUNAUTAIRE DE
BIOT

Sorties d'école : ensemble, partageons un moment unique autour de la lecture. Entrée libre dans la limite des places disponibles.



SAMEDI 9 MARS - 10H ET 11H30
ATELIER : PAYSAGES SONORES
SALLE D'ACTION CULTURELLE -
MÉDIATHÈQUE COMMUNAUTAIRE DE
BIOT

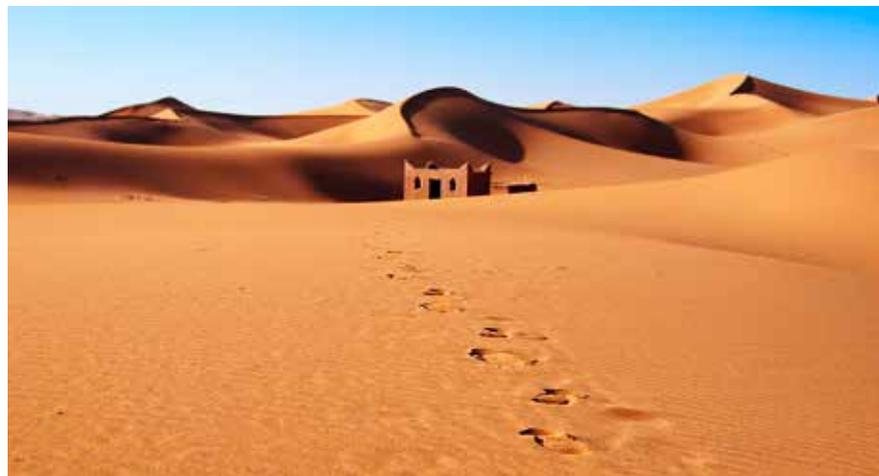
Atelier avec Nikolaus Hatzl : démonstration de fabrication d'instruments à partir de fruits et légumes et d'outils de jardin : flûte à bec en carotte, duduk en concombre... Inscriptions auprès de l'accueil ou au 04 83 88 10 00. À partir de 4 ans.

SAMEDI 9 MARS - 16H
SPECTACLE : TOUS LES CHEMINS MÈNENT AU JARDIN
SALLE D'ACTION CULTURELLE - MÉDIATHÈQUE COMMUNAUTAIRE DE BIOT
Contes de sagesse et folles mélodies de saison, par Raphaël Faure (conteur) et Nikolaus Hatzl (musicien, luthier). Le conteur et le musicien invitent leur auditoire à se mettre dans la peau d'un géant qui se balade sur le monde. Sur réservation à l'accueil ou au 04 83 88 10 00.

JEUDI 14 MARS - 19H
SCIENCE ET CULTURE POUR TOUS À BIOT
CONFÉRENCE SCIENCE POUR TOUS
SALLE PAUL GILARDI
« Interface cerveau-machine » par Maureen Clerc



SAMEDI 16 MARS - 10H
CAFÉ ADOS
ESPACE FICTION ADULTES -
MÉDIATHÈQUE COMMUNAUTAIRE DE
BIOT
Échanges et discussions autour de l'actualité littéraires, musicales et cinématographiques à destination des adolescents.



SAMEDI 23 MARS - 17h30
SCIENCE ET CULTURE POUR TOUS À BIOT
CONFÉRENCE AREZZO
SALLE DES ASSOCIATIONS
Conférence « Les trésors perdus du Sahara occidental » par Brigitte Rollier.

MERCREDI 20 MARS - 16H30 À 17H
DES HISTOIRES...
ESPACE JEUNESSE - MÉDIATHÈQUE COMMUNAUTAIRE DE BIOT
Lectures pour les enfants à partir de 3 ans. Entrée libre dans la limite des places disponibles.

SAMEDI 23 MARS - 15 h 30
SCIENCE ET CULTURE POUR TOUS À BIOT
CONFÉRENCE SCIENCE POUR TOUS
MÉDIATHÈQUE COMMUNAUTAIRE DE BIOT
« Marianne Peretti de Saint Germain des Prés à Brasília, Itinéraire d'une artiste franco-brésilienne à découvrir » par Yves Lo Pinto.

JEUDI 28 MARS - 19H
SCIENCE ET CULTURE POUR TOUS À BIOT



JEUDI 21 MARS - 9H30 ET 10H30
BÉBÉS LECTEURS
ESPACE JEUNESSE - MÉDIATHÈQUE COMMUNAUTAIRE DE BIOT
Lectures et comptines pour les enfants de 0 à 3 ans. Inscriptions auprès de l'accueil ou au 04 83 88 10 00.

CONFÉRENCE SCIENCE POUR TOUS
SALLE PAUL GILARDI
Conférence « Lutter contre les ravageurs des cultures : De l'usage des pesticides vers des alternatives plus respectueuses de l'environnement » par Eric Wajnberg.

VENDREDI 29 MARS - 17H30
LU ET APPROUVÉ
ESPACE FICTION ADULTES -
MÉDIATHÈQUE COMMUNAUTAIRE DE
BIOT
Discussions, échanges sur les dernières lectures et les coups de cœur des bibliothécaires, libraires et lecteurs.

SAMEDI 30 MARS - 9H30
REPAIR CAFÉ
SALLE PAUL GILARDI



APPEL À BÉNÉVOLES

LES SOUFFLEURS D'AVENIR, LE FESTIVAL ÉCOCITOYEN

La prochaine édition du festival écocitoyen « Souffleurs d'avenir » se tiendra du **26 au 28 avril 2019** à Biot, avec un programme riche et varié, pour petits et grands !
Marché local et durable, ateliers, animations, spectacles, concerts et débats... autant d'activités qui permettront de découvrir, d'expérimenter et de prendre part à la transition écologique et sociale.

Vous souhaitez rejoindre l'aventure et participer à ce moment festif, convivial et constructif ?

Pour aider à l'organisation de cet événement, un appel est lancé à toutes les bonnes volontés !

Contactez-nous avant le 21 mars 2019

par téléphone au 04 22 10 57 50

ou par mail : souffleurs.avenir@biot.fr

UNE RÉUNION D'INFORMATION AURA LIEU

LE 21 MARS À 18H

EN SALLE DES ASSOCIATIONS À BIOT.

VENEZ PRENDRE PART À LA TRANSITION !



PERMANENCES



GUILAINE DEBRAS, MAIRE DE BIOT reçoit les Biotois **SANS rendez-vous de 9h à 12h**
Pour connaître les dates des prochaines permanences consultez le site biot.fr, les réseaux sociaux : VilledeBiot ou appelez la mairie aux horaires indiqués :
Mairie principale : 8-10 route de Valbonne - 06410 Biot. Du lundi au vendredi (8h30-12h et 13h30-17h) - 04 92 91 55 80.
Mairie annexe : Espace Commercial Saint Philippe - Avenue Roumanille - 06410 Biot (Sophia-Antipolis). Du lundi au vendredi (8h30-17h non stop) - 04 92 90 49 10.

ÉLUS

Alain Chavenon, Conseiller municipal délégué aux situations de handicap, reçoit les Biotois sans rendez-vous en Mairie annexe tous les mardis de 11h30 à 13h.

CONSEILLÈRE DÉPARTEMENTALE

Tous les mois **Sophie Deschaintres**, conseillère départementale reçoit sur rendez-vous les Biotois, les associations et les entreprises du Canton. **Pour toutes demandes de rendez-vous, envoyer un mail à sdeschaintres@departement06.fr.**

CONCILIATEUR DE JUSTICE reçoit exclusivement sur rendez-vous, **tous les jeudis après-midi, de 15h à 17h** en Mairie principale. Tél. 04 92 91 55 80.

ADIL 06 : l'agence départementale pour l'information sur le logement des Alpes-Maritimes tient sa permanence **tous les 3^e lundis du mois de 13h30 à 16h** au CCAS. Tél. 04 92 91 59 70.

RELAIS DÉPARTEMENTAL PETITE ENFANCE : L'équipe du relais départemental petite enfance viendra à l'école du Moulin Neuf tous les 2^{èmes} mercredis du mois. Renseignements auprès du Comptoir Citoyen : 04 92 91 55 81.



PAROISSE

Tél : 04 93 65 00 8 - www.ndsagesse.com

Permanence pour baptêmes, mariages.

Prendre rendez-vous avec Pierre Bille au 04 93 65 10 16

MESSES

Tous les dimanches à 9h15 à Valbonne et à **11h** à Biot et Sophia.

Tous les mercredis à 12h15 à Biot suivie d'un repas partagé au presbytère le 1^{er} mercredi du mois.

CALENDRIER

Prière des mères au presbytère vendredi de 9h à 10h : www.ndsagesse.com

Récitation du chapelet le dimanche avant la messe à l'église

Adoration du Saint Sacrement, le mercredi de 10h à 12h à l'église

JANVIER

Dimanche 6 : Messe animée par la chorale Gospel

Dimanche 13 : Concert Gospel à Sophia à 16h30

Mardi 15 : Début d'un parcours Alpha (12h15/13h45) à Sophia

Dimanche 20 : Rencontre de tous les enfants du Caté à 9h30 (préparation 1^{ère} des communions, préparation baptêmes...) à Sophia

FÉVRIER

Samedi 2 : Fête de la Chandeleur

Dimanche 3 : Messe animée par la chorale Gospel

Dimanche 10 : Caté en famille à 9h30 à Sophia

MARS

Dimanche 3 : Messe animée par la chorale Gospel

Mercredi 6 : Entrée en carême

Messe avec imposition des Cendres : 9h30 à Valbonne, 11h à Biot, 19h à Sophia.



AGENDA DES SENIORS

INSCRIPTIONS ET RENSEIGNEMENTS :
Tél. 04 92 91 59 70

TARIF TRANSPORT :

Minibus : 2€ ; Grand bus : 8,50€

Les personnes inscrites aux sorties sont tenues de respecter le programme de la journée.

D'autre part, les arrêts indiqués lors de l'inscription doivent être respectés. Si changement, veuillez prévenir au numéro de téléphone indiqué ci-dessus.

PROGRAMME DES SORTIES

JANVIER

• **ÉPIPHANIE ET VŒUX 2019**

Jeudi 17 janvier : 14h30 – Salle du Foyer

Venez partager la galette des rois et fêter la nouvelle année en présence de M^{me} Le Maire, Mr Vincent, les administrateurs et l'équipe du CCAS.



• **LOTO**

Jeudi 24 janvier : 14h30 – Salle du foyer

Nombreux lots à gagner. Un carton gratuit, le second à 2€.



FÉVRIER

• **VICTORIA PALACE – DÎNER SPECTACLE CABARET À CONTES ET VISITE GUIDÉE DE PEILLE**

Mardi 5 février : 7h45 - 18h30

Le matin ; visite guidée du village de Léo Ferret – Peille, puis place à plus de 2 heures de spectacle éblouissant avec danseuses, humoriste, plumes, strass, et magie. Tarif par personne : 50€ (minimum 40 personnes). Chèque à l'inscription.

• **VENEZ FÊTER LA CHANDELEUR**

Jeudi 7 février : 14h30 – Salle du Foyer

• **LE SAVONNIER DE GOURDON**

Jeudi 21 février : 13h15 – 17h30

Visite guidée gratuite. Vous pourrez observer le travail du savonnier puis faire des emplettes dans la boutique.



• **MARCHÉ DE BORDIGHERA & FÊTE DES CITRONS À MENTON ET JARDIN BIOVÈS**

Jeudi 28 février : 7h30 – 18h30

Le matin direction Bordighera, déjeuner libre, après-midi : arrêt au supermarché de la frontière de Menton. Visite du jardin Biovès et du palais des orchidées. Carte d'identité obligatoire en cours de validité. Règlement espèces sur place : 12€.



MARS

• **ST MAXIMIM & L'ABBAYE DE LA CELLE**

Mercredi 6 mars : 7h30 – 18h30



Le matin : le marché de Saint Maximin, sa basilique et son cloître, déjeuner au restaurant 24€ (règlement à l'inscription), après-midi : l'Abbaye de la Celle, visite guidée gratuite du monument emblématique de l'histoire de Provence.

• **SANCTUAIRE DE LAGHET À NICE**

Jeudi 7 mars : 11h45 – 17h30

Pique-nique sur place dans le jardin.

• **JOURNÉE DE LA FEMME & DÉGUSTATION DE BUGNES**

Mardi 12 mars : 14h30 – Salle du Foyer

Venez déguster les bugnes et vous détendre avec Patricia, coiffeuse professionnelle et Manon, esthéticienne. Une après-midi pour être en beauté Mesdames.



• **VISITE GUIDÉE DE LA MARINA VILLENEUVE-LOUBET**

Jeudi 21 mars : 14h – 17h30

Visite commentée qui permet de comprendre l'origine et les principes de cette construction impressionnante. Tarif en fonction du nombre de personnes : de 4€ à 7,50€.

• **LE MARCHÉ DE VINTIMILLE**

Vendredi 29 mars : 7h45 – 18h30

Journée libre à Vintimille. Retour arrête Euro Drink pour les dernières emplettes. Carte d'identité obligatoire en cours de validité.

Danse country : Lundi 9h45-11h, salle EAC

Yoga : Lundi 14h45-16h, salle EAC

ATELIERS GRATUITS

Couture : Lundi 14h-17h, foyer CCAS

Informatique : Lundi 10h12h et Mercredi 15h30-17h (débutants), salle bleue CCAS

Écriture : Mercredi 13h30 - 15h30, foyer CCAS

Loisirs créatifs : Mardi 14h - 17h, salle bleue du CCAS

Jeux de sociétés : Vendredi 13h30 - 16h, foyer CCAS



LES ACTIVITÉS DU CLUB « DESTINATION RETRAITE »

Pour participer aux activités ou animations du club « Destination Retraite » de septembre à fin juin, remplissez le dossier d'inscription à l'accueil du CCAS. Il n'y a pas d'activités en juillet et en août.

ATELIERS PAYANTS

Conversation anglaise « Made in Biot » : Mercredi 10h30-12h, foyer CCAS

Conversation anglaise « Made in Biot II » : Mercredi 15h30-17h, foyer CCAS

Gymnastique douce : Mardi 15h-16h et Vendredi 11h-12h, salle EAC

CCAS INFOS

Inscriptions et renseignements CCAS : 04 92 91 59 70

• **« RÉUNIONS DU COMITÉ DES USAGERS DU CCAS » :** vendredi 8 février à 9h30, foyer CCAS. Venez donner votre avis et participer aux choix de sorties et activités proposées par le CCAS de Biot !

• **« BIEN VIEILLIR » :** dès le lundi 28 janvier à 14h, foyer CCAS. En partenariat avec le Département des Alpes-Maritimes et le CCAS d'Antibes, nous vous proposons,

dès le 7 janvier, un programme de 18 séances lié à la prévention de la perte d'autonomie.

• **« ATELIER 3D » :** dès le mardi 15 janvier à 14h.

Suite au succès de l'animation 3D, nous vous proposons un nouvel atelier créatif avec un animateur professionnel un mardi sur deux (à partir de 14h). Attention place limitée à 10 personnes.

MEILLEURS VŒUX 2019



Guilaine DEBRAS

Maire de Biot

Vice-Présidente de la CASA

et le **Conseil Municipal**

vous souhaitent leurs

MEILLEURS VŒUX

2019

Les Biotois à l'honneur !

WWW.BIOT.FR


VILLE ET MÉTIERS D'ART

BIOT